

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2377 - 21 février 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Des milliards pour le patronat
seule politique du gouvernement**

**Leurs
profits
ou nos
emplois**



Ukraine

**De la confrontation
à l'affrontement sanglant**

p. 8

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Lutte Ouvrière aux municipales
 ■ Hollande, Laurent et Mélenchon
 ■ La gauche en campagne
- p.5 ■ Hollande, président des patrons
 ■ Austerité budgétaire
- p.6 ■ F.Perol
 ■ Guéant et les archives disparues
 ■ Les « enfants réunionnais de la Creuse »
- p.7 ■ Assurance-chômage
 ■ Intermittents du spectacle
- p.10 ■ Incendie dans un camp Rom
 ■ Intoxication au monoxyde
 ■ Lycées et collèges du Dunkerquois
 ■ Maïs OGM
- p.11 ■ Rapport de la cour des comptes
- Les « privilégiés »
 ■ Sénat et cour des comptes
- Dans le monde
- p.8/9 ■ Ukraine
 ■ Italie
 ■ Centrafrique
 ■ Tunisie
- Dans les entreprises
- p.12 ■ Groupe Renault
 ■ Thalès
 ■ Privatisation de l'A480
- p.13 ■ PSA
- p.14 ■ Hôpital Tenon
 ■ CHRU-Limoges
 ■ Hôpital Daumezon
 ■ Cliniques privées
- p.15 ■ SNCF
 ■ L'Oréal
 ■ Chapitre
- p.16 ■ Catastrophes et assurances
 ■ Contrôle sanitaire et alimentation
 ■ Essais atomiques

*Contre la bourgeoisie
 et ses serviteurs politiques
 faire entendre le camp des travailleurs*

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

CAEN

**Jeudi 20 février
 à 20h**
 Centre de congrès
 13, avenue Albert-Sorel
 avec Pierre Casevitz qui conduit la liste
 Lutte Ouvrière à Caen

ROUEN

**Mercredi 12 mars
 à 20h30**
 Halle aux toiles - place de la
 Basse-Vieille-Tour
 avec Frédéric Podguszer qui conduit la liste
 Lutte Ouvrière à Rouen

NANTES

**Jeudi 27 février
 à 20h30**
 Salle de la Manu, 10 bis, boulevard de
 Stalingrad
 avec Hélène Defrance qui conduit la liste
 Lutte Ouvrière à Nantes

CLERMONT-FERRAND

**Mercredi 5 mars
 à 20h**
 Maison du peuple - place de la Liberté
 avec Marie Savre qui conduit la liste
 Lutte Ouvrière à Clermont-Ferrand

REIMS

**Mardi 11 mars
 à 20h30**
 Salle Rossini
 Face au centre commercial Courlancy
 avec Thomas ROSE qui conduit la liste
 Lutte Ouvrière à Reims



Fête régionale de Lutte Ouvrière Montbéliard

**Samedi 1^{er} mars
 à partir de 16h
 La Roselière
 (Halle polyvalente)
 à 18h30, allocution
 de Nathalie Arthaud**

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**
 Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal janvier 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
 l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
 multimédia
 (télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
 audio**

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
 hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

C'est leurs profits ou nos emplois

Le «pacte de responsabilité» est devenu l'alpha et l'oméga de la politique gouvernementale. La réponse à tout, qu'il s'agisse de lutter contre le chômage, de relancer l'activité ou de restaurer le pouvoir d'achat. Quelle comédie!

Le pacte de responsabilité n'est qu'un nouveau cadeau de 30 milliards au patronat. Il est à ajouter à la longue liste des allègements de cotisations patronales, qui n'ont jamais créé d'emplois et n'en créeront pas plus demain.

Oh, le gouvernement jure que, cette fois, il demandera au patronat des «contreparties» en termes d'emplois! Dans un premier temps, ledit patronat a joué le jeu, le patron du Medef, Pierre Gattaz, payant même de sa personne en arborant un pin's «un million d'emplois».

Mais, alors qu'il accompagnait Hollande aux États-Unis, Gattaz a déclaré qu'il n'était pas question qu'il y ait de contrepartie. «*Erreur, couac de communication*», a-t-on expliqué dans les milieux patronaux. Gattaz lui-même est revenu sur ses propos. Toujours est-il qu'il a bien laissé échapper le fond de sa pensée: le patronat veut prendre les 30 milliards, un point c'est tout!

Les hypocrites sont du côté du gouvernement. Hollande et Ayrault savent à quoi s'en tenir depuis le début, car ils ne veulent imposer aucune contrainte au patronat. Leur politique est à l'exact opposé: les patrons disent leurs conditions, et le gouvernement obtempère.

La débauche d'affection récente entre Hollande et le patronat français installé en Californie n'est pas que symbolique. Quand Hollande déclare à tous ces patrons que le gouvernement est là «pour eux», il faut le croire!

Ce n'est pas non plus par simple politesse qu'Ayrault a reçu à Matignon les dirigeants de grandes entreprises internationales et qu'Hollande les a invités à l'Élysée. L'objectif est clair: il s'agit de répondre à leurs besoins. Qu'est-ce que le gouvernement mettra sur la table pour les attirer? Une baisse de l'impôt sur les sociétés? De nouvelles exonérations de cotisations ou d'impôts?

La réalité est que le gouvernement est au service de cette bourgeoisie et qu'il ne conçoit pas d'autre politique que de lui servir la soupe.

Il ne faut pas s'en étonner: tous ceux qui gou-

vernent, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont été choisis et sélectionnés pour leur dévouement au système capitaliste. Leur priorité, ce sont les affaires de la bourgeoisie, ses profits, sa compétitivité.

Quant aux travailleurs ou aux chômeurs, ils sont priés de patienter, le temps que l'économie aille mieux et que les patrons aient besoin de bras à exploiter. Mais combien d'années faudra-t-il encore attendre?

Pour la caste politique, les travailleurs ne sont que les soutiers de l'économie, sommés de s'adapter et d'accepter leur sort d'exploités. Il n'y a aucune pitié, aucune mesure favorable à attendre de ces gens-là.

Même au plus fort du développement du capitalisme, alors qu'ils étaient à la base de la production, des progrès et de l'enrichissement général, les travailleurs n'en ont eu que les miettes.

Mais, depuis que l'économie mondiale est entrée dans le marasme, la bourgeoisie préserve ses privilèges au prix d'une exploitation de plus en plus féroce, au prix du chômage de masse et de l'appauvrissement général des travailleurs.

La domination de la bourgeoisie menace le monde du travail dans ce qu'il a de plus essentiel, et ce, avec la bénédiction de tous les gouvernements, y compris ceux qui se prétendent socialistes. À les entendre, tout le pays dépend de la prospérité de la bourgeoisie. Mais une poignée de parasites richissimes ne fait pas un pays.

L'écrasante majorité de la population est composée de travailleurs et de leurs familles, qu'ils soient au travail, au chômage ou à la retraite. Ce sont eux qui sont indispensables au fonctionnement de l'économie. Sans leurs bras et leurs cerveaux, comment la société tournerait-elle? La société, c'est eux! L'intérêt du pays est leur intérêt!

Pour préserver l'existence de la majorité, les travailleurs doivent opposer leur propre politique à la politique des gouvernants.

Aux licenciés, les travailleurs doivent opposer l'interdiction des licenciements. Au patronat qui ne cesse de restructurer et de supprimer des emplois, ils doivent opposer la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Aux capitalistes qui profitent du chômage de masse, ils doivent opposer la nécessité d'embaucher, de sorte que chacun ait droit à un emploi.

Meeting Lutte Ouvrière à Paris

FAIRE ENTENDRE

LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Vendredi 7 mars à 20 h 30

avec Nathalie ARTHAUD et Jean-Pierre MERCIER

et les têtes de liste LUTTE OUVRIÈRE
aux élections municipales de la région parisienne

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro: Maubert-Mutualité



Les listes Lutte Ouvrière aux élections municipales

Il y aura environ 200 listes Lutte Ouvrière aux prochaines élections municipales. Toutes ces listes seront intitulées: « Lutte Ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs ».

Les candidats de Lutte Ouvrière ne mèneront pas une campagne sur les problèmes municipaux, car aucun des problèmes essentiels des couches populaires n'est un problème local et aucun ne peut se résoudre à l'échelle municipale. L'augmentation continue du chômage, le recul du pouvoir d'achat, la

dégradation des conditions de vie dans les quartiers ouvriers, tout cela est le fruit des attaques du grand patronat et du gouvernement à son service contre les travailleurs, pour maintenir les profits capitalistes dans cette période de crise économique.

Ces listes feront entendre une opposition ouvrière à la

politique du gouvernement, qui applique toutes les volontés de la classe capitaliste. Lutte Ouvrière interviendra dans la campagne électorale pour faire connaître et populariser des objectifs qui devront être ceux des luttes à venir des travailleurs pour stopper la dégradation de leurs conditions d'existence. Imposer l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous les salariés sans perte de salaire, et l'indexation des salaires et des pensions sur les

prix constitue l'essentiel de ces objectifs. Il faut aussi que les comptes des grandes entreprises et des grandes banques soient rendus publics, pour que toute la population puisse voir où va l'argent.

Ce programme, que les candidats de Lutte Ouvrière défendront à l'occasion de ces élections municipales, sera également défendu par Lutte Ouvrière lors des élections européennes qui suivront.

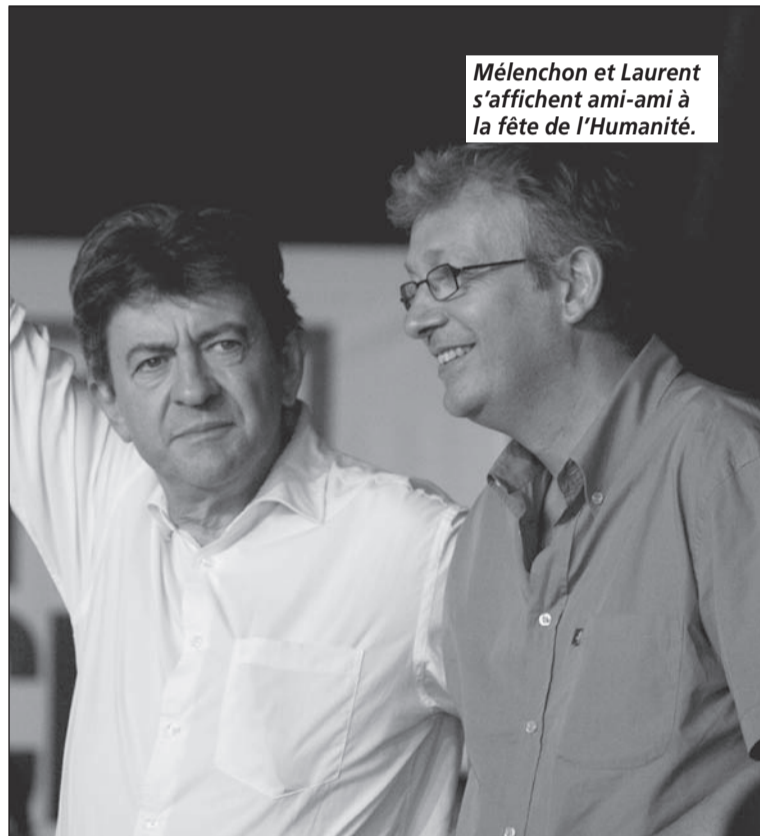
La politique du gouvernement du Parti socialiste, parce

qu'elle déçoit et démoralise les travailleurs, parce qu'elle frappe toutes les couches de la population, en dehors des riches, fait le lit des courants et partis de droite et d'extrême droite. Il est essentiel qu'une opposition à la politique gouvernementale se situant exclusivement dans le camp des travailleurs, relevant le drapeau de la lutte de classe, se fasse entendre.

Pierre ROYAN

• De Hollande à Laurent en passant par Mélenchon Trois nuances de rose

Interrogé dimanche 16 février, Jean-Luc Mélenchon a tenu à bon compte et sur le dos du PCF son rôle d'opposant de gauche à la politique du gouvernement. Le Parti de gauche, qu'il a fondé en quittant le PS et qui n'a d'existence que par son alliance avec le PCF au sein du Front de gauche, présente partout où il le peut des listes indépendantes du PS aux élections municipales. Le PCF, lui, est entré en alliance avec le PS dans les communes où ses élus ont des postes à défendre. Les deux alliés se trouvent donc de fait sur des listes concurrentes dans nombre de villes, à commencer par Paris.



Entre l'intransigeance affichée de Mélenchon et les justifications des dirigeants du PCF pour sauver leurs mairies, à qui les travailleurs peuvent-ils faire confiance? Ni à l'un, ni aux autres. Sans remonter plus loin, les deux alliés ont appelé ensemble à voter Hollande et fait campagne pour dire qu'il fallait avant tout se débarrasser de Sarkozy. Il était pourtant évident, du moins pour qui veut dire la vérité aux travailleurs, que Hollande ferait la politique du grand capital, c'est-à-dire la même que Sarkozy, en pire parce que le temps passe et que la crise dure. La soi-disant surprise, la prétendue déception devant la politique menée par Hollande sont une comédie et un mensonge supplémentaires.

Toute la vie politique de Mélenchon, sénateur PS, ministre de Jospin, comme tout l'horizon de la direction du PCF se placent dans le cadre du système politique et de la société tels qu'ils sont, du Parlement, des institutions. Mélenchon reproche au PCF de faire des listes avec le Parti socialiste, mais lui-même a pour ambition de devenir Premier ministre de Hollande, en réarrangeant les alliances des actuels groupes parlementaires. Ainsi, les députés qui ont voté comme un seul homme toutes les mesures antiouvrières demandées par Ayrault, défendraient les travailleurs, une fois touchés par la grâce de la fée Mélenchon?

De même, aucune des mesures économiques du programme du Front de gauche

ne vise à limiter le droit absolu du grand patronat de diriger toute la société à son profit. Ce programme s'adresse aux « citoyens », au « peuple français », comme si au sein de ce « peuple » il n'y avait pas des patrons et des travailleurs, aux intérêts contradictoires.

Mélenchon et les dirigeants du PCF, même avec leurs bisbilles municipales, peuvent, tant qu'ils ne redeviennent pas ministres, se dire dans l'opposition à Hollande. Ils peuvent même se dire dans « l'opposition de gauche » à ce gouvernement. Mais ils ne font et ne disent rien pour représenter les intérêts des travailleurs face à un gouvernement qui représente ceux du grand patronat.

Paul GALOIS

• La gauche en campagne Faire le plus « local » possible

Le Parti socialiste qui se lance dans la campagne des municipales a peur d'un vote sanction contre le gouvernement et ses représentants politiques. Pour cette raison, ses militants se gardent bien, de leur propre aveu, de faire allusion au gouvernement et de se réclamer de son bilan.

Ainsi, dans *Le Parisien* du 18 février, un candidat socialiste explique que certains électeurs ne « cachent pas leur déception vis-à-vis du gouvernement », mais conclut : « Quand on rediscute du local, cela va mieux. » Cela permet en effet d'éviter de parler du chômage, des licenciements, des salaires et de tout ce qui est le plus important pour le plus grand nombre.

Ainsi, à Paris, Anne Hidalgo, candidate socialiste à la succession du maire sortant Bertrand Delanoë, ne mentionne à aucun moment dans son programme l'action gouvernementale. En revanche, elle insiste sur la santé et les progrès nécessaires. Elle se déclare opposée à la fermeture des urgences à l'Hôtel-Dieu, déclarant que « l'offre globale des urgences parisiennes n'est pas bien dimensionnée ni bien répartie ». Mais par qui, si ce n'est actuellement par ses amis socialistes au pouvoir ?

Anne Hidalgo déclare aussi qu'il faut « que le temps d'attente soit réduit de moitié », et « donc rééquilibrer et sans doute accroître les moyens matériels et humains d'un certain nombre de services », et que l'AP-HP et le

ministère de la Santé doivent mettre « des moyens dimensionnés ». Mais la candidate socialiste ne dit rien de la politique du gouvernement et de sa volonté proclamée haut et fort de faire 50 milliards d'économies, y compris dans le domaine de la santé. Cela ne peut se traduire que par de nouvelles fermetures de services, de nouvelles suppressions de postes. Aucune politique au niveau local ne pourra empêcher la dégradation des services de santé qui va s'ensuivre.

Ceux qui, à gauche, cherchent à limiter l'enjeu de cette élection municipale au niveau local voudraient bien faire diversion, en évitant de dire quoi que ce soit de l'action du gouvernement que leur parti soutient. Ils voudraient bien que le discrédit du gouvernement dans les couches populaires ne les éclabousse pas. Mais ils ont bien raison de craindre que ces élections municipales ne débouchent sur un désaveu, qui sera de la part d'une grande partie des couches populaires, un désaveu de cette politique gouvernementale toute en faveur du patronat et des classes riches.

Marc RÉMY

Hollande, président des patrons...

Hollande a réuni à l'Élysée lundi 17 février un « conseil stratégique de l'attractivité », auquel 34 dirigeants d'entreprises multinationales avaient été conviés. Étaient présents les PDG de Siemens, Bosch, Volvo, celui du géant de l'agroalimentaire Nestlé, du numéro un mondial de l'intérim Adecco, celui de Samsung, de General Electric... Des gros patrons du monde entier, que Hollande voulait convaincre de « l'intérêt d'investir en France ».

Il est sorti de là quelques mesures qui se voudraient démonstratives, comme la création d'un « passeport talent » pour faciliter le séjour d'étudiants et de chercheurs, l'attribution de visas longuement de cinq ans aux patrons venant régulièrement faire des

affaires en France...

Cela fait suite à un voyage aux États-Unis où, se rendant dans la Silicon Valley, ce haut lieu de la recherche et de la technologie de pointe, Hollande a tenu le même genre de discours

aux patrons rencontrés. Montrant qu'il n'est pas rancunier, il a donné au passage une accolade remarquée à l'ancien porte-parole des « pigeons », ces patrons de start-up qui s'étaient plaints de payer trop d'impôts

en septembre 2012.

Ce même gouvernement qui cherche l'oreille des patrons n'a en revanche rien à dire aux travailleurs. Eux ne font que vivre de leur travail sans exploiter personne, produisant des biens

utiles à tous sur des chantiers ou dans des usines, pour le plus grand profit de ceux dont Hollande recherche la compagnie et de leurs semblables. Cela s'appelle un choix de classe.

Marc RÉMY

Le président au pays de Google

Hollande a profité de sa visite aux USA pour visiter la Silicon Valley près de San Francisco. Il y a rencontré les patrons des principales entreprises leaders sur le Net: Google, Facebook, Twitter, Mozilla Foundation, etc. Il en a profité pour annoncer l'inauguration de l'US French Tech Hub, une structure

destinée à accompagner les start-up françaises voulant se lancer aux USA.

Le climat était d'autant plus au beau fixe entre les patrons américains et Hollande que celui-ci a évité de parler des évactions fiscales de Google, à qui le fisc français s'appête à réclamer un demi-milliard d'euros. Google réaliserait

un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros en France mais n'en déclare que 140 millions sur ses documents fiscaux, optimisation fiscale oblige. Mais Hollande, qui a du savoir-vivre, n'avait pas l'intention de parler de ces sujets désagréables et il l'avait fait dire par Fleur Pellerin, sa ministre déléguée

à l'Économie numérique, qui l'accompagnait dans son périple américain: le président ne venait pas à la Silicon Valley en « inspecteur des impôts »...

D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, Hollande sait comment bien se comporter... avec les patrons.

Cédric DUVAL

• Austérité budgétaire

50 milliards qui dit mieux ?

En matière d'économies sur les dépenses publiques la surenchère bat son plein. Le chiffre officiel lancé par Hollande pour la prochaine période est de 50 milliards d'euros d'économies. Montebourg affirmait encore lundi 17 février que ce serait facile à obtenir, sous-entendu « on peut faire mieux encore », et Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement, concédait mardi 18 que cela ne se ferait pas sans diminuer le

nombre de fonctionnaires.

Gattaz, le président du Medef, avançait l'an passé le chiffre de cent milliards d'euros de baisse des prélèvements sur les entreprises, à faire sur cinq ans, compensés évidemment par une baisse équivalente des dépenses de l'État. En janvier il parlait de soixante milliards, mais sur trois ans. Cela revient, on n'est plus à dix milliards près, aux chiffres gouvernementaux.

L'UMP ne pouvait pas en rester là. Mariton, un de ses ténors, a surenchéri début février en avançant le chiffre de 130 milliards d'euros d'économies en cinq ans. Et de qualifier cela « d'effort sensible, mais pas surhumain » : il ne s'agirait en effet que de passer l'âge légal de la retraite à 65 ans et 44 années de cotisations, de bloquer les prestations sociales, de réduire les aides au logement, de baisser les allocations chômage.

Mais Woerth, ancien ministre de Sarkozy et, pour l'instant, le dernier à avoir parlé, a enfoncé la concurrence. Chiffrant les « prestations sociales à cinq ou six cents milliards d'euros », il propose de commencer par y puiser immédiatement cent milliards, afin de baisser d'autant les impôts des entreprises.

Au-delà des chiffres que lancent ces bateleurs de foire, il y a une politique, commune

et poursuivie depuis des années par les gouvernements successifs : prendre dans les poches des travailleurs pour remplir les coffres des capitalistes.

Ce vol organisé s'accélère et cela monte à la tête de ces politiciens. Aussi avancent-ils désormais des chiffres monstrueux, en ne se donnant même plus la peine de travestir leur politique.

Paul GALOIS

fil rouge

Les caisses du patronat débordent

Selon diverses études révélées par le journal *L'Opinion*, les mille plus grandes entreprises du monde disposent d'un magot de 4 100 milliards d'euros. Les 42 premières sociétés françaises sont, elles, à la tête de 200 milliards.

Cette somme représenterait le salaire de cinq millions de personnes payées 1 500 euros par mois pendant deux ans.

Les sociétés en question gardent tout cet argent pour spéculer, racheter d'autres entreprises, en supprimant au passage des emplois, ou verser des dividendes en hausse à leurs actionnaires. Ce sont elles qui se disent obligées par la crise de fermer des usines, de

licencier, et tendent la main au gouvernement pour bénéficier de l'argent public.

Quand Le Pen plaint les entreprises

Critiquant le « pacte de responsabilité » du gouvernement, Marine Le Pen s'est plainte. Selon elle « la baisse des charges, à partir du moment où il y a une contrepartie d'embauches, ne pourra pas être appliquée aux TPE, PME et PMI ».

Pour elle, il est donc évident que ces entreprises ne pourront pas embaucher, même si leurs charges baissent. La référence aux très petites entreprises (TPE) cache la défense d'entreprises (PME) et d'industries (PMI), bien plus importantes.

Dans sa défense des entreprises qui réclament l'exonération totale des cotisations familiales, sans vouloir promettre aucune embauche, Le Pen est sur la même ligne que le Medef de Gattaz, qui ne supporte pas l'idée d'une contrepartie à ces cadeaux.

Inverser la courbe des abstentionnistes ?

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault et son ministre de l'Intérieur Manuel Valls ont présenté, lundi 17 février, une campagne du gouvernement pour lutter contre l'abstention pour les élections municipales de mars prochain, intitulée « OuiJeVote ».

« Voter, c'est tweeter en vrai », « Vous aimez liker ?

Votez » : tels seront les slogans choisis pour s'adresser plus particulièrement aux moins de 35 ans, qui seraient les plus concernés par l'abstentionnisme. Le coût total de cette campagne, qui comprendra des spots radio et des films sur Internet, se montera à 1,8 million d'euros.

Le gouvernement compte-t-il vraiment inverser la courbe des abstentionnistes avec cette campagne ridicule ? On peut en douter. Mais elle peut au moins donner l'idée de lui tweeter : « La politique de cadeaux au patronat me dégoûte. »

En direct de Sochi

Les médias nationaux ont une façon toute particulière de rendre compte des JO de Sochi.

Flash du matin : « L'espoir français Norbert Tartiflette, a une bonne chance de rapporter une médaille. Tout son village est derrière lui ». Suit une interview du maire et d'une voisine qui a bien connu Norbert à la communale.

Info de mi-journée : « C'est difficile pour Norbert, car la neige est molle. » On a peine à croire qu'elle est dure pour les autres... Arrive le journal du soir, en direct de Sochi : « Tartiflette a fini 23^e, c'est triste. Mais demain Benoît Lafondue devrait faire merveille et débloquent le compteur français. »²

À en croire sa charte, l'idéal du Mouvement olympique est « l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier ». Mais pourquoi toute cette concurrence ?

• François Pérol mis en examen

Affaires publiques et affaires privées

François Pérol, patron du groupe Banques populaires Caisses d'épargne (BPCE), a été mis en examen le 6 février pour prise illégale d'intérêts. On lui reproche d'avoir pris la tête de ce groupe bancaire en février 2009, alors qu'il avait été au centre de sa création par la fusion des Banques populaires avec les Caisses d'épargne de l'Écureuil.

Or il est en principe interdit à un fonctionnaire de passer au service d'une entreprise qu'il a surveillée, contrôlée ou avec laquelle il a passé des contrats ou des marchés moins de trois ans auparavant.

Au moment de la création de BPCE, la crise des banques de 2008 était toute proche et l'État venait de leur ouvrir des centaines de milliards de crédits. Dans le cas de BPCE, l'État prit 20 % du capital, y investit sept milliards, et favorisa la fusion.

Pérol, conseiller économique de Sarkozy depuis 2007, suivait sans doute l'affaire depuis plus longtemps. Ayant fait partie des cabinets de Francis Mer puis de Sarkozy aux Finances, il était depuis 2005 associé-gérant à la banque Rothschild et avait conseillé les Banques populaires lors de la création de Natixis, filiale commune avec l'Écureuil, prélude de la fusion de 2009.

De retour au service public deux ans plus tard, Pérol suivait donc le même dossier, mais pour le compte de l'État.

Il semble même n'avoir quitté Rothschild que pour aider, en tant que haut fonctionnaire, à la fusion de BPCE, puis en prendre la direction

en revenant au privé. Il a d'ailleurs, durant toute sa carrière à l'intérieur des ministères, défendu les intérêts privés dans les grandes entreprises issues du secteur public ou liées à lui : Alcatel, Bull, France télécom, Sanofi, Aventis, EADS, Suez GDF, Thales, Areva...

Bien sûr, ce genre de confusion d'intérêts est

en principe interdit et une commission de déontologie de la fonction publique est censée y veiller. Mais cette commission n'avait à l'époque pas le droit de se saisir elle-même d'une affaire et Pérol fut simplement entendu par les députés, qui ne trouvèrent rien à redire à sa nomination.

Deux plaintes de syndicats

furent classées sans suite en septembre 2009. C'est seulement en juin 2012, après l'élection de Hollande à la présidence, que la Cour de cassation, sur requête des syndicats CGT et Sud de BPCE, ordonna l'ouverture d'une information judiciaire, qui aboutit à l'actuelle mise en examen.

Vincent GELAS

• Archives disparues

Guéant, un homme prudent

La justice s'interroge sur les responsabilités de Claude Guéant qui, à l'époque de la nomination de François Pérol à la tête du groupe BPCE, était secrétaire général adjoint de l'Élysée, un des plus proches collaborateurs de Sarkozy à la présidence. Quand le juge chargé d'instruire l'affaire Pérol a voulu consulter les notes de travail de Guéant, on lui a répondu qu'elles ne se trouvent ni aux Archives nationales ni à l'Élysée: elles ont disparu.

On n'apprendra donc rien de certain sur le rôle que Guéant et Sarkozy ont joué dans la fusion des Caisses d'épargne et des Banques populaires et dans la nomination de Pérol à la tête du nouveau groupe. Pourtant la règle est que les notes de travail des hauts fonctionnaires de l'Élysée soient versées aux archives, car elles permettent de reconstituer au jour le jour

l'activité des services de la présidence. Guéant affirme que, ayant quitté ce poste en février 2011 pour devenir pour la deuxième fois ministre de l'Intérieur, il ignore ce que ses notes sont devenues à la fin du quinquennat, en mai 2012.

Mais si verser aux archives tous les documents importants est une règle administrative, il est une autre règle, non écrite peut-être mais encore

mieux observée, qui consiste à détruire tout document compromettant lorsqu'on quitte un poste de pouvoir. Les broyeuses fonctionnent à plein régime à chaque changement de président, de ministre ou de maire de grande ville. Et ce n'est pas tant pour que le nouvel arrivant ignore tout des manigances de son prédécesseur : en général il est déjà au courant et, dans le cas contraire, le personnel administratif, qui lui ne change pas, se charge de l'informer. C'est avant tout pour qu'il n'y ait pas de traces, pas de preuves, et que le bon peuple ne puisse rien apprendre de certain.

Est-ce Guéant qui a détruit

ses notes de travail? Est-ce son successeur qui l'a fait quand Sarkozy a quitté l'Élysée, ou quelque autre ami de la discrétion? En tout cas l'affaire Pérol est loin d'être la seule dans laquelle Guéant pourrait être impliqué. Pour s'en tenir aux plus connues, il y a encore l'affaire du financement par Kadhafi de la campagne de Sarkozy en 2007 et l'affaire Tapie-Crédit lyonnais.

En tout cas, voilà un épisode du fonctionnement de l'État qui restera caché, aux yeux de la justice et du public, pour protéger banquiers et politiciens. Le secret des affaires avant tout!

V. G.

• Le martyr des « enfants réunionnais de la Creuse »

Un enlèvement et un esclavage organisés

Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a voté mardi 18 février une résolution commémorative concernant le traitement infligé à plus de 1 600 enfants réunionnais par l'État français de 1963 à 1982, sous l'égide de Michel Debré alors député de La Réunion.

Ces enfants de familles très pauvres avaient alors été déportés de leur île natale pour être amenés dans quelques départements français sous-peuplés, comme la Creuse qui, à elle seule, en reçut 250. Après leur arrivée à Paris, ils étaient d'abord acheminés jusqu'au foyer de l'enfance de Guéret, puis remis à des familles d'accueil qui les croyaient orphelins ou abandonnés.

À La Réunion, certains furent carrément enlevés à leurs parents. Pour arracher une autorisation parentale, il y avait parfois la promesse de l'effacement d'une dette ou l'espoir d'un logement moins insalubre.

Parfois, les agents de la DDASS faisaient croire que les enfants allaient partir quelque temps en France pour revenir avec une formation ou un bon métier et que, de toute façon, les enfants seraient de retour chaque été. Mais, une fois ces enfants partis, les parents n'en eurent plus aucune nouvelle. Loin de faire des études, ces enfants servirent de domestiques dans les fermes et certains vécurent un véritable enfer, pas loin d'un quasi-esclavage.

L'ancien directeur départemental de l'Enfance de la Creuse essaya bien de dénoncer ce qui, à ses yeux, était un véritable scandale. Il ne fut pas entendu, en tout cas par Debré qui fut sans doute l'instigateur de ces exils forcés. Cet ancien Premier ministre de de Gaulle, qui mena pendant les vingt-cinq années de son mandat un combat musclé contre le Parti communiste réunionnais (PCR) et le communisme en général, cherchait à contenir le développement



Stèle commémorative à La Réunion.

démographique des couches populaires de La Réunion. Avec le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer), Debré organisa aussi la venue en France de plus de 70 000 Réunionnais entre 1963 et 1981. Le Bumidom recrutait pour Peugeot, Michelin, la SNCF et bien d'autres

grandes entreprises mais aussi pour des particuliers. Ainsi, quand le PCR dénonça l'emploi de jeunes Réunionnaises comme « domestiques du Tout-Paris UNR » (le parti gaulliste de l'époque), Debré ne démentit rien. Par contre, il envoya une note écrite à ses collaborateurs qui spécifiait : « Il y a un communiste au Bumidom. »

Aujourd'hui, les responsables de toute cette politique ont disparu, et c'est moins gênant pour l'État français que les faits soient reconnus. Mais un monument ou un discours n'effaceront pas la férocité du traitement infligé aux enfants, aux jeunes et aux familles réunionnaises.

Émile GRONDIN

• Assurance-chômage

Le patronat veut payer moins pour les dégâts qu'il provoque

Mercredi 12 février, à la veille de la troisième journée de négociation entre syndicats et patronat sur l'assurance-chômage, le Medef a envoyé aux syndicats ses propositions de réforme volontairement rédigées sous une forme provocatrice. Outre la remise en cause du statut des intermittents du spectacle qui a fait la une des médias, on y trouve un projet d'attaques en règle contre les chômeurs en général.

Le Medef postule que le régime actuel d'assurance-chômage est « aveugle à la conjoncture économique et à la réalité du marché du travail ». Il réclame donc que les droits à indemnisation et la durée de cette indemnisation varient en fonction du niveau de chômage.

Actuellement, un jour cotisé donne droit à un jour indemnisé. Le patronat propose de passer à 1,2 jour indemnisé pour

un jour cotisé en cas de taux de chômage égal ou supérieur à 12%, mais de passer progressivement à 0,8 jour indemnisé pour un jour cotisé en cas de chômage inférieur à 9%. Pour les durées d'affiliation et d'indemnisation, en cas de chômage dépassant 10% la règle actuelle resterait valable. Mais pour un chômage de moins de 10%, il faudrait avoir travaillé six mois, au lieu de quatre, pour

être indemnisé. La durée d'indemnisation maximale passerait à 18 mois au lieu de 24 et à 30 mois pour les seniors au lieu de 36.

Un certain nombre de travailleurs cumulent un revenu d'activité réduite et des indemnités de chômage. Le Medef veut plafonner l'ensemble à 80% de l'ancienne rémunération pour mieux « inciter à la reprise d'emploi ».

Le patronat voudrait également que les centaines de milliers de contractuels travaillant dans des services publics cotisent à l'Unedic automatiquement, alors que les employeurs publics choisissent pour le moment entre l'Unedic et un système d'auto-assurance, en

fonction de ce qui est pour eux le plus économique.

Faire payer l'État et les collectivités, rogner sur les droits et les revenus des chômeurs, en particulier des intérimaires, prendre dans les caisses du premier et dans les poches des autres : tel est le plan du Medef, dont les membres sont les principaux licenciés du pays et donc les responsables du trou dans les caisses de l'Unedic. Il faut faire la part de la surenchère agressive du patronat, qui place la barre haut pour en rabattre sans doute dans les prochains rounds de négociation. Mais, vu la politique du gouvernement, il ne peut que se sentir le vent en poupe.

En face, les syndicats ont

bien sûr protesté, mais la CFDT a appelé à débattre au calme et FO à renvoyer les sujets de l'activité réduite et de l'intérim à plus tard. Le négociateur de la CGT, Éric Aubin, a déchiré le projet de réforme devant les caméras de façon démonstrative, en appelant les travailleurs et les chômeurs « à se préparer à un rapport de force ». Mais pour le moment, si le 27 février, prochaine séance de négociation sur l'assurance-chômage, les intermittents appellent à se retrouver dans la rue, les dirigeants syndicaux, eux, se retrouveront surtout autour du tapis vert.

Sylvie MARÉCHAL

• Intermittents du spectacle

Le Medef remet en cause l'indemnisation chômage

Le Medef est en campagne pour remettre en cause le régime d'indemnisation chômage des intermittents du spectacle. Ce régime compense l'extrême précarité des travailleurs du spectacle, qui subissent de fréquentes périodes de chômage et dont une bonne partie de l'activité n'est jamais payée, avec le travail de création, de préparation, les répétitions...

En 2003, les conditions d'indemnisation avaient déjà été revues à la baisse, déclenchant un mouvement de protestation des intermittents. Auparavant, il fallait avoir déclaré 507 heures de travail sur les douze derniers mois pour entrer dans le cadre de ce régime spécifique, un peu plus favorable que celui de la plupart des salariés. Mais depuis 2003, il faut avoir effectué ces heures sur dix mois pour les techniciens et dix mois et demi pour les artistes.

De plus, les cotisations sociales des artistes et techniciens sont élevées mais nombre d'entre eux n'arrivent pas, ou plus, à franchir le seuil fatidique des 507 heures leur donnant droit à l'indemnité chômage. Quand aux intermittentes, les conditions d'admission au congé maternité sont si drastiques que la plupart n'en bénéficient jamais.

Dernièrement, on a beaucoup entendu parler des « abus » de ce régime : ainsi la fameuse « serveuse au bar du théâtre » ou « le poseur de moquette à TF1 » bénéficieraient frauduleusement du statut d'intermittent. En effet, de nombreux salariés n'ont pas le choix de leur contrat de travail, et les patrons du spectacle et de la télévision, comme ceux des

autres secteurs, leur imposent la précarité.

Ainsi, il y a aujourd'hui plus de cent mille intermittents. On parle même de la « permittance », quand des salariés permanents, et qui devraient donc être embauchés en CDI, enchaînent les CDD depuis des années. Mais ce sont les patrons qui en sont responsables, pas les salariés.

Depuis des années, une partie du patronat mène la charge contre ce régime, qu'il juge trop coûteux : selon Gattaz, le président du Medef, c'est un milliard d'euros qui pourrait

être économisé. L'Unedic, elle, chiffre le manque à gagner à 300 millions, ce qui fait quand même une petite différence. D'autant que, s'il coûte, ce système rapporte aussi beaucoup. Au fil du temps, ce régime est devenu une subvention déguisée aux chaînes de télévision et aux entreprises de production, qui sont connues pour leur recours abusif aux « permitments »... mais jamais menacées. Les précédentes refontes du système ne se sont jamais attaquées aux vrais profiteurs mais ont exclu des dizaines de milliers de personnes du régime d'indemnisation, les acculant au RSA ou aux petits boulots précaires en plus de leur activité artistique.

Sous la pression des intermittents, qui ont occupé son ministère le 13 février, Aurélie

Filippetti, la ministre de la Culture, a accusé le Medef de vouloir ainsi « tuer la culture ». Mais elle cherche surtout à convaincre le patronat qu'« économiquement on a besoin des intermittents. Quand vous investissez un euro dans un festival ou un établissement culturel, vous avez quatre à dix euros de retombées économiques. »

Les salariés intermittents ne peuvent s'en remettre à cette ministre. Ils ne sont d'ailleurs pas seuls à être dans le viseur du Medef : celui-ci est à l'offensive contre l'ensemble des travailleurs au chômage, pour revoir à la baisse les indemnités Unedic, bien qu'à peine plus de la moitié des cinq millions de chômeurs en bénéficient.

Tous sont visés de la même façon.

Lucien DÉTROIT



Manifestation en 2008.

HLM placards à balais

La crise du logement étant là plus que jamais, les promoteurs de logements sociaux tentent de faire rentrer le maximum d'habitants dans une surface donnée, autrement dit, de diminuer la superficie de chaque logement. Des astuces architecturales, pas vraiment nouvelles, se développent. Ainsi les cuisines traditionnelles dans des pièces séparées ont tendance à être remplacées par des « coins cuisine », dans un coin du salon, lui-même réduit, et l'ensemble est affublé du nom de « cuisine américaine » pour faire illusion. Les chambres d'enfants sont parfois limitées à 9 m². C'est petit, un enfant ! On fait aussi la chasse aux couloirs en entrant directement dans les pièces et on loge les WC dans la salle de bains.

À Paris, sur plus de 4 500 logements sociaux livrés en 2013, près de la moitié n'avaient qu'un « coin cuisine ». Selon un architecte, cité par la presse, « le mot d'ordre de la Ville de Paris et des bailleurs sociaux, c'est densifier, optimiser les mètres carrés. (...) Quand on construit un immeuble HLM de 30 logements avec cuisine ouverte (coin cuisine), au final, on gagne 200 m², de quoi faire quatre appartements supplémentaires. » Mais n'allez pas croire que ça réduit les prix.

Sophie CAFFET

• Ukraine

De la confrontation à l'affrontement sanglant

25 morts dont neuf policiers, à Kiev; le siège du Parti des Régions, celui du président ukrainien Ianoukovitch, en partie incendié par des manifestants; des barricades de la place de l'Indépendance (le Maïdan) et des bâtiments occupés depuis deux mois par les contestataires repris par la police... Le 18 février, après des semaines d'apaisement relatif, le conflit entre le pouvoir ukrainien et ceux qui le contestent s'est transformé en affrontement sanglant.

Après une première phase d'escalade dans la répression et la contestation, suite à la décision du pouvoir de ne pas signer un accord d'association avec l'Union européenne fin novembre dernier, la situation semblait gelée.

Quoiqu'en aient prétendu ici les médias, les manifestations se faisaient moins nombreuses, tout comme les meetings sur le Maïdan. Le pouvoir, qui avait déjà fait quatre morts depuis le début des événements, semblait avoir remis la matraque. À tel point qu'en semaine le Maïdan, ce campement de protestataires entouré de barricades au centre de Kiev, semblait souvent désert. Et on y croisait plus de badauds, venus voir ce qui se passait, que de manifestants.

Quant aux activistes de l'extrême droite nationaliste et fascisante, minoritaires mais très visibles, ils venaient d'accepter, le 17 février, d'évacuer l'hôtel de ville (mais pas la Maison des syndicats, qu'ils continuaient à occuper). C'était une des contreparties de l'amnistie promulguée par le pouvoir à l'égard de 2000 manifestants poursuivis en

justice et de la libération de plus de deux cents autres.

Le lendemain, 18 février, pour appuyer la discussion au Parlement (la Rada) sur la réforme constitutionnelle et la formation d'un gouvernement de coalition, l'opposition de droite et d'extrême droite le régime n'en a pas d'autre tant soit peu visible avait annoncé une « offensive pacifique ». Les activistes des partis et groupes fascistes (Svoboda, Congrès des nationalistes ukrainiens, Pravyi Sektor, etc.) ne l'entendaient pas de cette oreille. Après avoir dû accepter de quitter la mairie, ils voulaient une revanche. Ianoukovitch, lui, pouvait se sentir en position de force, et de le manifester, car il venait d'obtenir que l'opposition viennoise discute d'une solution parlementaire et gouvernementale à la crise.

Le pouvoir avait même obtenu pour cela le soutien appuyé de l'Union européenne et plus encore des États-Unis. Inquiets que le conflit ne devienne ingérable et ne déstabilise toute la région, ceux-ci avaient incité fermement les principaux leaders de l'opposition parlementaire, Iatseniouk



Sur le Maïdan ces jours derniers.

et Klitchko, à accepter les bases de discussions proposées par le président Ianoukovitch. Dans la presse, on avait même vu à plusieurs reprises l'ambassadeur américain en Ukraine condamner les occupations de bâtiments publics par la violence, et par les manifestants, appeler ces derniers à laisser la Rada discuter des « réformes »...

Les leaders de l'opposition parlementaire avaient compris le message, mais pas forcément les activistes d'extrême droite, armés et entraînés dans des formations paramilitaires, qui encadrent les manifestants. Quant

aux Berkouts, les policiers anti-émeutes, ils ont leur réputation à entretenir: celle de chiens de garde du régime.

On voit le résultat. Du coup, l'Union européenne et les États-Unis cherchent aujourd'hui à négocier un accord d'association avec Bruxelles, puis soutenu l'opposition qui contestait dans la rue le refus de Ianoukovitch de signer ledit accord, se trouvant aujourd'hui comme un apprenti sorcier devant des forces qu'il a invoquées et ne peut plus contrôler.

Tel Washington qui, affirmant sa « consternation » dans un communiqué, a tenu à dénoncer le « recours excessif à la violence des deux côtés ».

Les puissances impérialistes, qui avaient incité le régime à négocier un accord d'association avec Bruxelles, puis soutenu l'opposition qui contestait dans la rue le refus de Ianoukovitch de signer ledit accord, se trouvant aujourd'hui comme un apprenti sorcier devant des forces qu'il a invoquées et ne peut plus contrôler.

Pierre LAFFITTE

• Tunisie

La nouvelle Constitution Hollande est satisfait, pas la population

En Tunisie, la nouvelle Constitution a été adoptée, donnant lieu à une cérémonie officielle, le 7 février au palais du Bardo, trois ans après les révoltes qui conduisirent à la chute de Ben Ali. Il s'agit de la deuxième rédigée depuis l'indépendance du pays.

On comprend que beaucoup, dans la population, se sentent soulagés par l'adoption d'un texte où l'égalité femmes-hommes est affirmée, où les libertés et les droits de chacun sont en principe respectés. Mais une fois le texte promulgué – il ne sera d'ailleurs appliqué que progressivement – la situation des 11 millions de Tunisiens, en particulier des plus pauvres, va-t-elle changer dans la réalité? Une grande partie de la population craint, non sans raison, la mainmise des islamistes d'Ennahda sur l'ensemble de la société, y compris pour se réserver des bonnes places, air connu sous la dictature de Ben Ali et

de la famille Trabelsi. Le poids du parti de Rached Ghannouchi dans le dernier gouvernement était déterminant, mais le fait qu'il se soit mis en apparence en réserve à la suite des négociations qui ont conduit à la formation d'un nouveau gouvernement « de transition » consensuel n'est aucunement une garantie. Comme l'a déclaré le chef d'Ennahda, « nous quittons le gouvernement mais pas le pouvoir ».

En effet, les partis constituant la majorité au pouvoir, le CPR (centre droit) du président Marzouki, Ettakatol (social-démocrate) de Mustafa Ben Jaâfar et les islamistes d'Ennahda, sont

parvenus au terme de longues négociations à former un nouveau gouvernement de transition. Mais le parti islamiste reste présent, même au deuxième rang. D'autre part, au-delà du soulagement légitime d'avoir chassé le dictateur Ben Ali et sa famille, rien de ce qui a motivé le soulèvement populaire dans les régions les plus pauvres du pays n'est réglé. Les revendications sur le travail, la justice sociale et la dignité, demeurent. Les prix continuent de flamber, le nombre de chômeurs d'augmenter, les pauvres se sont appauvris. La corruption a continué comme avant, le genre de Rached Ghannouchi étant lui-même impliqué, et nombre de postes-clé ont été attribués à des membres d'Ennahda.

Récemment encore, de nouvelles taxes sur les transports

ont été décrétées, provoquant la colère dans la région de Kasserine et de Sidi-Bouzyd. Le syndicat UGTT, tout en étant partie prenante dans les discussions conduisant à la mise en place du nouveau gouvernement, envisage d'organiser des mouvements de grève pour dénoncer l'abandon des régions pauvres du centre-ouest.

Mais qu'importe, les pays impérialistes et en particulier celle qui reste la puissance tutélaire, la France, sont rassurés par l'adoption de la nouvelle Constitution. François Hollande, seul chef d'État d'une grande puissance présente à la cérémonie, après avoir qualifié la nouvelle Constitution de « texte majeur », qui « peut servir d'exemple à d'autres pays », a resservi une de ses idées fixes, « l'islam est compatible avec la démocratie ». Une phrase qui a

dû aller droit au cœur aux islamistes du mouvement Ennahda aux commandes du précédent gouvernement mais n'a certainement pas conforté le camp de ceux qui pensent, comme nombre de militants de la gauche tunisienne, que la religion est une affaire privée. Hollande restait au demeurant dans le ton de l'ouverture de cette séance, extraordinaire par la récitation d'une sourate du Coran avant même l'hymne national!

Ce qui compte pour Hollande, c'est que l'ordre impérialiste soit maintenu, quitte à s'appuyer sur l'obscurantisme religieux. Pour leur émancipation, les travailleurs tunisiens devront lutter contre l'un et l'autre.

Viviane LAFONT

• Italie

Après Enrico Letta, Matteo Renzi

Un jeune loup pour une vieille politique

Si le chef du gouvernement italien Enrico Letta a dû donner sa démission samedi 15 février, c'est poussé par le nouveau dirigeant de son propre parti, le PD (Parti démocrate), qui s'est contenté de saluer son départ d'un bref remerciement. Matteo Renzi, maire de Florence et élu à la tête du Parti démocrate lors des primaires de l'automne, n'a jamais caché son arrivisme et ce qu'il nomme sans complexe « son ambition démesurée », mais il n'a vraiment abattu ses cartes que dans les derniers jours.

Après avoir longtemps juré que, en tant que chef du Parti démocrate, son intention n'était nullement de faire démissionner le chef du gouvernement mais bien de le soutenir loyalement, Renzi l'a accusé de lenteur et d'immobilisme et convaincu la direction du PD de mettre fin à l'expérience Letta. C'est donc maintenant Renzi qui a été reçu par le président de la République Giorgio Napolitano et qui semble en passe de réaliser ce qui était la première partie de son programme, voire en fait la seule: devenir président du Conseil à la place du président du Conseil.

Depuis deux ans, le jeune maire de Florence, âgé aujourd'hui de 39 ans, s'est en effet fait surnommer « il rottamatore », autrement dit « le démolisseur » pour avoir clamé haut et fort qu'il voulait envoyer à la casse les dirigeants de son propre parti. Trop vieux, trop routiniers,

par des années de compromissions et de soutien aux politiques d'austérité les plus impopulaires, a un besoin désespéré de se donner une apparence de nouveauté... pour pouvoir poursuivre la même politique.

Les scrupules n'étouffent pas Renzi. À peine élu à la tête du PD, il est allé rencontrer Berlusconi, déchu de son mandat de sénateur après ses nombreuses condamnations pénales, redonnant à ce triste personnage le crédit politique perdu et concoctant avec lui une nouvelle loi électorale. Destinée à assurer la suprématie de leurs deux partis, le PD et le Parti Forza Italia du « cavaliere », cette loi devrait permettre d'éliminer tous les contestataires du

système politique, à commencer par le mouvement « cinq étoiles » de l'ex-comique Beppe Grillo, trouble-fête entré au Parlement en fanfare l'an dernier. Ainsi il y aurait enfin « des gouvernements qui gouvernent », sans fil à la patte parlementaire.

Renzi déclare qu'une fois nommé Premier ministre on va voir ce que l'on va voir: pour sortir l'Italie de la crise et du chômage, il va faire « les réformes » que les gouvernements précédents n'auraient pas faites ou faites insuffisamment. Il a dans sa besace un « jobs act », une loi sur l'emploi dite en anglais parce que cela sonne mieux, censée encore une fois faire redémarrer l'économie et créer des emplois

grâce à la libéralisation du marché du travail et la refonte des lois sociales. On connaît le refrain, repris par tous les gouvernements d'Europe: il faudrait aider les patrons à embaucher et investir en abaissant les salaires, les cotisations sociales et les impôts patronaux, car les pauvres seraient découragés par les difficultés administratives et des « charges » trop élevées.

Matteo Renzi aura vraiment besoin de tous ses dons d'acteur pour faire passer pour de la nouveauté cette politique éculée, que les travailleurs et les couches populaires d'Italie ont goûtée jusqu'à la nausée.

André FRY

Le chantage d'Electrolux

« Acceptez une baisse des salaires de 3 euros de l'heure ou bien ce sera la délocalisation et la fermeture », voilà le chantage qu'a brandi le trust suédois Electrolux contre les salariés de sa filiale italienne. En fait, l'ensemble du plan de diminution des salaires et des primes et de réduction des horaires abaissait les salaires de 1 400 euros à

moins de 800 euros.

La plupart des responsables politiques italiens ont protesté, mais pour déclarer immédiatement que les menaces d'Electrolux confirment encore une fois que le « coût du travail » est trop haut en Italie. Il faudrait donc des mesures urgentes pour abaisser ce « coût » afin d'inciter des patrons comme

celui-là à rester. Ce qui veut dire aussi convaincre les travailleurs qu'ils doivent se soumettre à ses diktats.

À Porcia, en Vénétie, où se trouve le principal établissement italien d'Electrolux, les travailleurs n'y sont visiblement pas prêts: ils continuent de faire grève et de manifester.

A.F.

• Centrafrique

Des soldats en plus, mais pour quoi faire ?

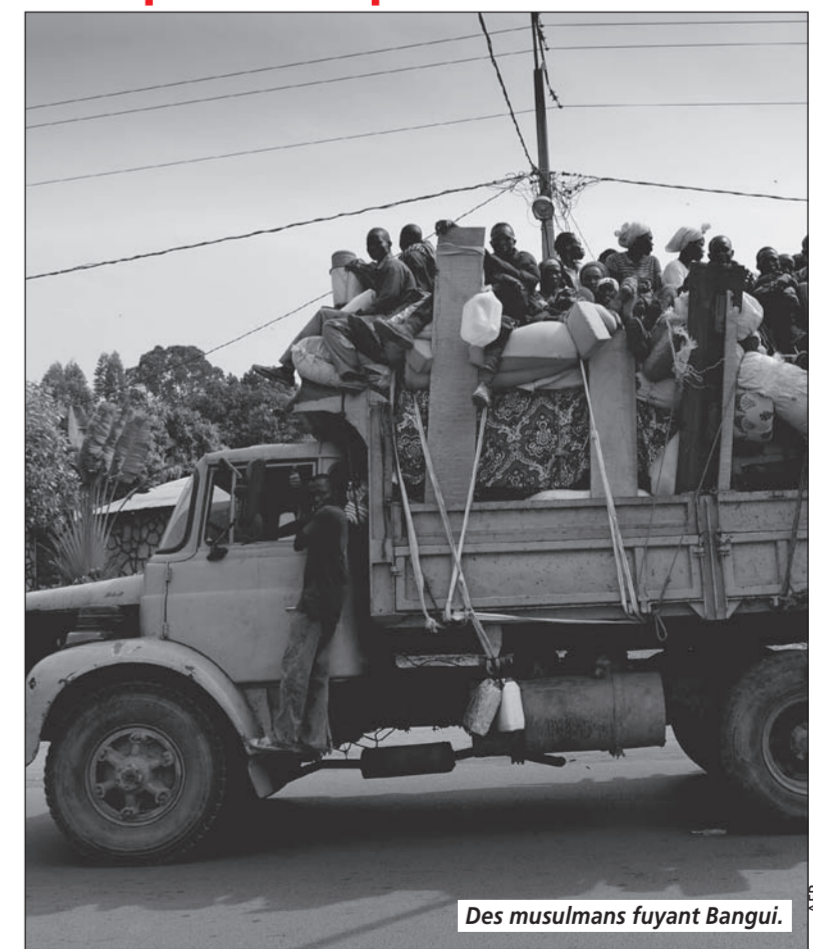
Le gouvernement français va envoyer 400 soldats supplémentaires en Centrafrique. C'est très exactement le contraire de ce que François Hollande déclarait il y a deux mois, lorsqu'il affirmait que le chiffre de 1 600 hommes présents dans le pays ne serait pas dépassé. À l'époque il disait aussi que l'opération serait rapide. Aujourd'hui la présidente centrafricaine Catherine Samba-Panza réclame que l'intervention dure jusqu'en 2015 et Hollande est prêt à lui donner satisfaction, au-delà de cette échéance s'il le faut.

Les alliés africains de la France ont quant à eux commencé à renforcer les effectifs de la Misca (la force africaine de la paix). De son côté le Conseil de sécurité de l'ONU a donné son accord pour envoyer en Centrafrique une force européenne, et Paris fait son possible pour obtenir de l'aide de ce côté aussi. Il y aura donc plus de soldats en Centrafrique, et ils ne sont pas prêts de quitter le pays. Mais à quoi serviront-ils?

Lorsque les soldats français de l'opération Sangaris sont arrivés à Bangui il y a maintenant deux mois, les miliciens de la Séléka avaient pris le pouvoir dans la capitale et terrorisaient

les quartiers peuplés en majorité de chrétiens. L'intervention militaire française a certes obligé ces bandes armées à quitter la capitale, mais cela a été pour laisser le champ libre à une autre terreur, celle des milices « anti-balakas » contre la population musulmane. Ces groupes dont l'armature est constituée par les anciens soldats des forces armées centrafricaines que la Séléka avait mis en déroute entraînant derrière eux une partie de la population chrétienne dans des pogroms sanglants contre les musulmans.

Cette situation a abouti à une véritable épuration ethnique, la population musulmane abandonnant tout pour quitter le pays ou



Des musulmans fuyant Bangui.

pour se réfugier dans les régions du Nord où elle est en majorité. Parfois il ne lui est même pas

possible de s'enfuir, assiégée par les milices anti-balakas. À partir de Bangui ces pogroms se sont

étendus à tout le pays, dans les villes comme dans le moindre village. Et l'on parle même aujourd'hui d'une possible sécession du Nord du pays, où se sont regroupées une partie des bandes de la Séléka, ce qui laisse augurer d'autres conflits meurtriers.

Le bilan des 1 600 soldats français et des 5 400 soldats africains présents sur place est celui-là et nul ne peut croire que quelques milliers d'hommes en plus, d'où qu'ils viennent, pourra l'améliorer, même s'ils restent plusieurs années. Mais ce n'est pas ce qui compte pour l'impérialisme français et son chef actuel François Hollande. Que leur importe si la Centrafrique est vidée de toute une partie de sa population et en proie à des conflits attisés par la soif de vengeance, du moment que les trusts français peuvent poursuivre leur pillage de ce pays et du reste de l'Afrique.

Daniel MESCLA

• Incendie dans un camp rom – Bobigny

Mélisa, victime des conditions indignes

C'est dans l'incendie d'un campement rom que Mélisa, une fillette de 8 ans, a trouvé la mort dans la nuit du 11 au 12 février, à Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Dans ce camp, dit des Coquetiers, c'est environ 300 Roms qui essaient de survivre, dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables.

Il n'y a que deux sanitaires et aucun point d'eau. L'été, pour faire la cuisine, laver la vaisselle et faire la toilette des bébés, les habitants doivent se ravitailler aux points d'eau situés aux abords du canal de l'Ourcq, à quelques centaines de mètres du camp. L'hiver, ils doivent se débrouiller avec les packs achetés au supermarché.

Il n'y avait pas d'extincteur dans le camp. Quand le feu s'est déclaré, il n'y avait aucun moyen de l'arrêter. Mélisa n'est pas la première victime. Il y a cinq ans, Diégo, un garçon de 7 ans, avait trouvé la mort dans des conditions semblables dans un autre campement rom de Bobigny. Il y a deux ans, Maria, un bébé d'un mois, était morte dans le camp où survivait Mélisa.

Le 16 février, près de 500 personnes ont défilé, à l'appel du collectif de soutien aux Roms de Bobigny, entre le camp et l'école de Mélisa. L'émotion était vive, mais aussi la colère. Comme le disait la directrice de l'école, « *il est révoltant que la France, la 6^e puissance du monde, puisse laisser des enfants vivre et mourir dans de telles conditions sur son sol* ». Car ce sont bien ces conditions de logement précaires qui ont tué Mélisa.

Dans les conversations, le gouvernement était pointé du doigt, notamment Manuel Valls qui, dans la continuité de ses prédécesseurs de droite, a fait de la chasse aux Roms son cheval de bataille. D'ailleurs, il y a six mois, les habitants du



camp des Coquetiers avaient tous été évacués par la police. L'expulsion a cependant été annulée, car illégale : une partie du terrain appartient à la municipalité (dirigée par le PCF), qui avait autorisé les Roms à s'installer là.

Les habitants du camp veulent vivre ici. Presque tous les enfants du camp des Coquetiers sont scolarisés. Le mois

dernier, suite à l'abrogation de la loi limitant à l'accès à l'emploi pour les Tsiganes, de nombreux adultes sont allés s'inscrire à Pôle emploi. Cela rend d'autant plus répugnants les propos xénophobes de Valls qui déclarait que « *les Roms n'avaient pas vocation à s'intégrer en France* ».

Correspondant LO

• Intoxication au monoxyde de carbone

Un drame de la misère

Dimanche 9 février à Pavillons-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, un homme est mort et deux autres ont été plongés dans un état grave suite à une intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz est notamment produit par des chauffages défectueux. Sa concentration peut devenir mortelle quand on calfeutre une pièce pour se protéger du froid dans un logement mal isolé.

C'est probablement ce qui s'est passé dans cette maison de Pavillons-sous-Bois où sept ouvriers immigrés, portugais et moldaves, étaient mal logés par leur employeur, bien qu'ils travaillent dans le bâtiment. L'ouvrier décédé dormait au sous-sol sur un lit de camp, près de la chaudière.

Ce drame de la misère n'est malheureusement pas exceptionnel. Lors de la dernière enquête de l'Insee sur le logement en 2006, 2,1 millions de personnes vivaient en France dans un logement inconfortable. Cela ne s'est certainement pas amélioré depuis, car la crise est passée par là. Pendant

que le logement insalubre se développe, le budget annuel d'électricité et de chauffage des ménages a augmenté de 32 % ces dix dernières années. Pour faire face à des prix en hausse, beaucoup utilisent des chauffages d'appoint au gaz, dont certains sont potentiellement dangereux.

En Seine-Saint-Denis, département défavorisé, le nombre de victimes du monoxyde de carbone augmente régulièrement, tel un indicateur de la montée de la pauvreté : 91 personnes intoxiquées

en 2011, 159 en 2012, 166 en 2013, avec chaque année de deux à quatre décès. Au niveau du pays, les conditions de logement indignes ont provoqué l'hiver dernier 3 409 intoxications, dont 35 mortelles.

Les campagnes de communication des autorités sur la nécessité de contrôler une fois par an la chaudière, pour un coût de 90 à 150 euros à charge du locataire, ne servent pas à grand-chose quand de plus en plus de travailleurs s'enfoncent dans la misère.

Lucien DÉTROIT

• Lycées et collèges du Dunkerquois

Grève et journées mortes

Les enseignants du lycée du Noordover de Grande-Synthe près de Dunkerque ont fait grève à plus de 70 %, le jeudi 13 février, pour dire non à la diminution des moyens prévue pour la rentrée 2014.

À quelques dizaines, ils sont allés distribuer sur le marché voisin, dans un quartier populaire, des tracts dénonçant les suppressions de postes. La réaction des passants a bien souvent été l'étonnement d'apprendre qu'il y avait à nouveau des suppressions, alors que le président

Hollande et le ministre Peillon communiquent en permanence sur la prétendue priorité donnée à l'éducation et la création de 60 000 postes.

Plusieurs autres lycées et collèges du Dunkerquois ont fait ou vont organiser des journées mortes, avec le soutien des parents d'élèves. Une rencontre entre les établissements concernés et les médias locaux a permis de faire le point : sur l'ensemble du bassin de Dunkerque, c'est une vingtaine de postes que le rectorat veut supprimer.

Dans de nombreux établissements scolaires, parents et

enseignants réagissent ainsi à des mesures qui auront pour conséquence d'augmenter les effectifs par classe, et donc de dégrader les conditions de travail des élèves. L'académie de Lille est également en train de fermer des Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) destinées aux élèves en grande difficulté. Désormais, ces élèves en difficulté ou en situation de handicap seront de plus en plus accueillis dans des classes standards toujours plus surchargées et où ils seront bien moins suivis.

Même si certains établissements recrutent un peu moins

d'élèves, le rectorat en profite pour diminuer au maximum les postes en augmentant le nombre d'heures supplémentaires et en augmentant les services partagés, dans lesquels un enseignant fait ses cours sur deux, trois voire quatre établissements différents.

Enseignants et parents d'élèves doivent se mobiliser contre les attaques de Peillon-Hollande qui, comme sous Sarkozy, sont à la recherche d'économies sur le dos de l'éducation pour la rentrée 2014.

Correspondant LO

• Interdiction des maïs OGM

Les pressions se font sentir

Depuis 2008, des arrêtés gouvernementaux interdisaient la culture du MON810, le maïs OGM fabriqué par le trust américain Monsanto. Mais, en août 2013 le Conseil d'État, saisi par les lobbies pro-OGM, a annulé l'interdiction en cours, sous prétexte de non-conformité au droit européen.

Par ailleurs, un autre maïs OGM, le TC1507 fabriqué par Pioneer, filiale du trust américain Dupont de Nemours, vient d'être autorisé à la culture en Europe par le Conseil des ministres de l'Union européenne. C'est dans ce contexte, et alors que la période des semis printaniers de maïs approche, que le sénateur PS Alain Fauconnier a défendu devant le Sénat une proposition de loi interdisant sans distinction tous les maïs OGM.

Le Sénat a rejeté cette proposition de loi à deux voix près. Philippe Martin, le ministre de l'Écologie, a qualifié ce vote de « *regrettable* », se demandant « *quelle est la force de ceux qui ont fait en sorte que certains s'opposent à cette proposition de loi* ». La réponse est assez simple : les trusts qui commercialisent aujourd'hui des maïs OGM, Monsanto, Dupont de Nemours ou encore le trust suisse Syngenta, comptent parmi les plus puissants du monde. Leurs possibilités de lobbying sont à la mesure de leur importance. Et elles n'ont sans doute pas été étrangères au vote du Sénat.

Après le vote du Sénat, le gouvernement a promis une nouvelle proposition de loi en avril. S'il résiste, pour le moment, au lobbying des pro-OGM, la proximité d'échéances électorales y est sans doute pour quelque chose, avec le souci de ménager un peu l'alliance avec les Verts, au moins dans les domaines qui ne lui coûtent pas cher. Reste à savoir combien de temps durera cette fermeté.

Valérie FONTAINE

• Le rapport annuel de la Cour des comptes

Des pistes pour de prochaines attaques

Le rapport annuel de la Cour des comptes, relayé par les médias, est présenté comme un ensemble de conseils avisés pour bien gérer les finances publiques. Mais il vise aussi, visiblement, à préparer l'opinion à l'idée de la nécessité de se serrer la ceinture pour payer la dette. Cela prépare de nouvelles attaques.

Dans la version 2014, présentée mardi 11 février, la Cour des comptes explique à longueur de pages qu'il va falloir encore réduire les dépenses publiques. Elle reprend à son compte l'objectif des 50 milliards d'euros d'économies à réaliser d'ici 2017, et vise tout particulièrement le secteur de la protection sociale, auquel elle

reproche de ne pas avoir assez fait d'efforts dans la période précédente.

Les mesures qu'elle envisage dans ce secteur, dites « *de freinage rapide des dépenses publiques* », seraient une attaque brutale contre les milieux populaires. Elle propose que les prestations sociales (allocations logement, indemnités chômage,

prestations familiales, etc.) ne soient plus indexées sur l'inflation. Il pourrait s'agir d'une sous-indexation, ce qui signifie que les prestations sociales augmenteraient moins vite que l'inflation, voire même d'une désindexation, si elles n'étaient pas augmentées du tout. Cela entraînerait une perte totale de plusieurs milliards d'euros pour les populations concernées.

Dans la suite du rapport, la Cour des comptes ne manque pas d'attaquer certaines catégories de travailleurs, comme les cheminots auxquels elle

reproche leurs facilités de circulation, ou bien les chômeurs, en demandant à Pôle emploi d'amplifier la lutte contre les fraudes aux allocations chômage. Le reste du rapport est un inventaire à la Prévert des gâchis ou dérives des dépenses publiques, dont certains peuvent faire sourire, comme la taxe sur les jukebox qui coûterait plus qu'elle ne rapporte, tandis que d'autres sont une illustration des manquements de l'État quand il s'agit de répondre aux besoins de la population : victimes de l'amiante mal indemnisées,

foyers de travailleurs immigrés mal rénovés, détenus insuffisamment soignés, etc.

Les diverses mesures contre le monde du travail imaginées par la Cour des comptes sont présentées comme des idées parmi d'autres, des pistes proposées par un organisme qui n'a qu'un avis consultatif. Mais c'est dans cet arsenal, entre autres, que le gouvernement trouvera les nouvelles mesures qui lui permettront de faire un peu plus les poches des travailleurs et de la population.

Valérie FONTAINE

Les prétendus privilèges des cheminots

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes s'en prend de nouveau aux « facilités de circulation » des cheminots, c'est-à-dire aux billets à tarif préférentiel qui leur sont accordés ainsi qu'à leurs proches, conjoints, enfants et ascendants.

À lire ce rapport, les facilités de circulation constitueraient un véritable scandale, s'appliquant à plus d'un million de personnes dont la plupart ne seraient pas des cheminots, et coûtant à la SNCF « *d'une cinquantaine à plus de 100 millions d'euros par an* ». Un chiffre aussi fantaisiste que peu précis ! Dans les faits, la SNCF elle-même évalue le coût de ce dispositif à près de 10 millions d'euros, auxquels peuvent être ajoutés les 15 millions de cotisations sociales qu'elle paie sur cet avantage en nature accordé à ses salariés. Cela fait un total de 25 millions d'euros par an, quasiment compensé par les quelque 20 millions d'euros

versés par les cheminots et leurs proches en participation aux frais de réservation et en part non couverte par la réduction.

« *Le grand nombre, parmi les bénéficiaires, de personnes dont les liens avec le chemin de fer sont pour le moins ténus, pose un problème au regard de l'égalité d'accès au service public ferroviaire* », estime la Cour des comptes. Pour parvenir à plus d'égalité, elle ne suggère pas de réduire le prix des billets SNCF, pourtant devenus inaccessibles à bien des familles populaires. Non, elle propose entre autres de supprimer les facilités de circulation pour les ascendants, d'augmenter le nombre de lignes et de pages

horaires interdites à cet usage, de compter ces facilités de circulation dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

Après la présentation de ce rapport, le président de la SNCF Guillaume Pepy s'est empressé de se dire favorable à ces remises en cause et d'annoncer une négociation avec les syndicats en avril sur ce sujet.

Les facilités de circulation accordées par la SNCF à son personnel depuis sa création, en 1938, ont été maintenues et élargies en guise de compensation au blocage des salaires. Elles sont pourtant loin de compenser la perte de pouvoir d'achat qui découle de ce blocage. La Cour des comptes le sait, mais elle préfère cibler les cheminots, alimenter l'idée qu'ils seraient des privilégiés et tenter de diviser les travailleurs.

V. F.

• Du Sénat

à la Cour des comptes

Une pseudo-démocratie sous surveillance

La France est généralement présentée comme une grande démocratie, tout droit issue de la Révolution de 1789, et pays des droits de l'Homme s'il en est. Mais la réalité est tout autre, avec un suffrage loin d'être universel, un Parlement quasiment sans pouvoir et diverses institutions non élues, telle la Cour des comptes, destinées à servir si besoin de garde-fous.

Les élections particulièrement fréquentes en France ne sont pas pour autant un gage de démocratie, et le suffrage dit universel est en fait limité et très encadré. Outre les près de 4 millions d'étrangers qui n'ont pas le droit de vote, alors qu'ils vivent et travaillent ici, ce sont des millions de personnes, appartenant le plus souvent aux milieux populaires, qui ne votent pas : le nombre de non-inscrits sur les listes électorales est estimé à 5 millions, auxquels il faut ajouter les abstentionnistes, qui ont atteint les 20 millions lors des dernières élections législatives, en 2012.

Le scrutin majoritaire à deux tours, qui privilégie les grands partis, limite un peu plus la représentativité des élus. Mais cela ne suffit pas encore. Les maires sont sous le contrôle des préfets, qui peuvent annuler leurs décisions. L'Assemblée nationale, composée des députés élus au suffrage direct, se double d'une autre assemblée, le Sénat, qui lui est élu au suffrage indirect, par seulement 150 000 grands électeurs : députés, conseillers généraux et régionaux...

Pour les cas où ces limitations ne suffiraient pas, de vieilles institutions ont été conservées, qui, non élues, sont conçues pour contrôler les pouvoirs publics. Le Conseil constitutionnel, créé

par la V^e République en 1958, est nommé par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il a le pouvoir de s'opposer aux lois votées par le Parlement s'il les estime contraires à l'esprit de la Constitution. Le Conseil d'État, qui remonte à Napoléon Bonaparte et au Consulat, se compose de hauts fonctionnaires, examine les projets et propositions de loi faits par le gouvernement et le Parlement. Les magistrats de la Cour des comptes, eux, sont censés contrôler les comptes et la gestion des services publics, et faire des recommandations pour les améliorer.

Le principe du contrôle de l'État, et plus précisément des finances publiques, n'est évidemment pas à remettre en cause. Mais à condition qu'il s'agisse d'un véritable contrôle, qui serait exercé par les travailleurs et l'ensemble de la population, en fonction de leurs intérêts. Mais les organismes de contrôle de la République bourgeoise sont composés de hauts fonctionnaires non élus et inamovibles, tous issus des grandes écoles où ils sont sélectionnés en vue du service de la bourgeoisie, et toutes leurs décisions ou recommandations sont adaptées aux besoins de celle-ci.

V. F.



Le but de la Cour des comptes – et de la SNCF – faire payer un peu plus les cheminots.

capital.fr

• Groupe Renault

Dividendes préservés, salaires bloqués

Le 13 février, le PDG de Renault Carlos Ghosn annonçait les résultats financiers de l'entreprise en 2013. Même si ses bénéfices ont diminué par rapport à l'année précédente, des provisions ont été passées et les fameuses marges, point de mire de tous les patrons, sont en progression.

En direct, transmis par vidéo sur les ordinateurs, les salariés du Technocentre Renault, à Guyancourt, ont pu voir un patron satisfait du nombre de véhicules vendus. Satisfait surtout de la trésorerie de 14 milliards d'euros, il les a tous remerciés pour le travail effectué en 2013. «*Nous sommes sortis plus forts de la crise*», a-t-il déclaré. Ce «*nous*» ne pouvait concerner que les dirigeants de Renault et les principaux actionnaires. Car, pour l'ensemble des travailleurs de Renault, les intérimaires, les prestataires, les salariés en CDD, rien n'est moins vrai : ils ne sont pas sortis de la

crise. Et, depuis 2008, la plupart d'entre eux ont vu diminuer le montant des salaires nets à déclarer.

Car du côté des augmentations, alors que les prix et les prélèvements grimpent allègrement, l'AGS (augmentation générale des salaires) en 2013 s'est résumée à... 0%. Pour 2014, elle se montera au 1^{er} avril à 0,5% pour les ouvriers et à nouveau à 0% pour les employés, les techniciens et cadres. Quant à la prime d'intéressement, même si elle tombe à pic, elle ne rattrape pas, et de loin,

la perte de pouvoir d'achat. Mais, du côté des actionnaires, Renault a versé plus de 500 millions en 2013, et 500 autres millions sont prévus pour eux en 2014. La Bourse a compris le message.

Insistant sur ce dernier, Ghosn a ajouté qu'«*avec l'alliance Renault et Nissan, les doublons vont disparaître. On va bien charger les compétences, ne pas embaucher.*» Dans les ateliers et les bureaux, cette promesse se traduit par 8 600 suppressions de postes prévues d'ici 2016, sans

compter 1 500 autres dans les bureaux d'étude.

Et tous les jours, dans les bureaux, ce sont les pressions pour accepter les charges de travail supplémentaires, ou carrément pour quitter l'entreprise. Dans les usines, ce sont les départs non remplacés, les heures supplémentaires en débordement, des équipes vendredi-samedi-dimanche.

Quotidiennement plus de travail, chaque mois moins de salaire : le programme de Renault devient plutôt lassant.

Correspondant LO

Ghosn, Père Noël des jeunes sans emploi ?

«*Renault va former 800 jeunes en difficulté en 2014*». Elle était belle, cette annonce un peu flambante dans certains médias. Mais, décryptée, ce n'est que la publicité faite à la signature du sixième avenant d'un accord-cadre de partenariat Renault-État qui existe depuis 1992.

Cette fois, la DRH du groupe et le ministère du

Travail ont signé pour prendre en formation en alternance plusieurs centaines de jeunes, d'ici 2016, en vue de préparer un diplôme, un CAP de conducteur d'installation de production, par exemple. Un salaire pouvant aller jusqu'au smic, largement financé par l'État et les collectivités locales, peut-être un diplôme au bout, voilà qui peut

constituer une solution, même momentanée, pour un jeune en galère. Mais personne, ni l'État, ni Renault, ne promet d'embauche à la suite.

Et pour cause : les milliers de suppressions d'emplois programmées et la logique du profit à tout crin ne riment pas avec le partage du travail et un emploi pour tous.

V.L.

• Direction des routes – Grenoble

Grève contre la privatisation de l'A480

Depuis plusieurs semaines, les automobilistes qui empruntent l'A480 (la voie rapide gratuite qui longe Grenoble du côté ouest) peuvent lire de nombreuses banderoles : «*Non à la privatisation*», «*L'État brade*», «*L'usager va payer*» ou encore «*Élus vendus*», «*PS = CAC40*».

Les agents de la DIR Centre-est (Direction interdépartementale des routes), qui entretiennent le réseau gratuit autour de l'agglomération grenobloise, protestent et refusent le transfert de l'A480 et d'une portion de l'A48 à l'AREA, société autoroutière filiale du groupe Eiffage.

Dans la droite ligne de Sarkozy, le gouvernement Hollande a décidé de rallonger la durée des concessions autoroutières et de brader une partie supplémentaire du réseau routier national aux sociétés privées. En «*contrepartie*», ces sociétés auraient la charge d'investir sur ces tronçons. C'est ainsi qu'à Grenoble l'AREA devrait financer les travaux de mise à 2x3 voies de l'A480.



Avec cette privatisation, les usagers, qui ont déjà payé ce réseau, paieront une deuxième fois d'une manière ou d'une autre.

Quant aux 30 agents, aujourd'hui fonctionnaires de l'État, qui travaillent à la DIR, une dizaine seraient obligés d'opter pour un CDI privé chez AREA.

Le mardi 11 février, ils

étaient tous en grève, à l'appel national de la CGT, pour protester contre ce plan de relance autoroutier. Et c'est à pied, rejoints par d'autres camarades de la région, qu'ils ont manifesté sur leur lieu de travail, l'A480, obligeant le préfet à fermer celle-ci.

Beaucoup de ces agents sont écœurés de ces cadeaux publics offerts aux intérêts

privés, de ces élus politiques à genoux devant les grands patrons. Les routes et autoroutes devraient être gratuites pour tous et les profits faramineux engrangés par les sociétés privées d'autoroutes, véritables racketteurs de grand chemin, devraient être réinvestis dans la modernisation des transports.

Correspondant LO

• Thales – Vélizy Débrayages pour les salaires

Les débrayages pour des augmentations de salaire commencés depuis presque deux semaines se poursuivaient à Thales Vélizy, dans les Yvelines. Alors que la direction misait sur l'arrêt du mouvement avec les congés pour les vacances scolaires, la mobilisation s'est maintenue.

Sur ce site de Thales qui compte 1 000 salariés, dont 500 en production, les premiers débrayages ont commencé vendredi 7 février pour réclamer 80 euros d'augmentation par mois au lieu des 45 annoncés par la direction. Pendant toute une semaine, 120 salariés en moyenne ont débrayé chaque jour, une demi-heure le matin et une demi-heure l'après-midi. Dans l'équipe d'après-midi, la moitié de l'effectif, trente travailleurs sur soixante, ont fait totalement grève pendant trois jours.

Jeudi 13 février, lors de la dernière réunion de négociation sur les salaires, la direction n'a proposé de rajouter qu'une prime de 120 euros cette année, peut-être doublée l'année prochaine. Cette annonce est loin d'avoir satisfait les grévistes.

Alors que les congés ont commencé et qu'il y a moins de travailleurs dans l'usine, les débrayages ont continué avec l'aide des militants de la CGT, toujours une demi-heure le matin et l'après-midi. L'équipe d'après-midi débraye elle aussi une demi-heure. La mobilisation continue, les manifestations dans les ateliers sont quotidiennes et les autocollants fleurissent : «*80 euros d'augmentation générale*», «*Patron voyou*», «*Production zéro*» ou encore «*Ceux qui produisent les richesses, ce sont les salariés, pas les actionnaires.*» Sur un autre site, à Brive, des débrayages sur les salaires ont aussi eu lieu.

De l'argent, le groupe Thales en regorge et son plan Ambition 10 vise à accroître les profits d'un milliard d'euros. Alors, mêmes minoritaires, les grévistes ont conscience d'être dans leur bon droit et de montrer l'exemple.

Correspondant LO

• Groupe PSA – Aulnay-sous-bois

Il faut annuler les plaintes contre les ex-grévistes !

Jeudi 12 février, 80 anciens grévistes de PSA Aulnay ont manifesté de la place de l'Opéra à la place Vendôme à Paris, pour accompagner leur délégation au ministère de la Justice. Ils venaient réclamer le classement sans suite des plaintes déposées contre les militants lors des quatre mois de grève contre la fermeture de l'usine.

Dès le troisième jour de cette grève, la direction s'était déchaînée en demandant le licenciement de quatre militants, puis de plusieurs autres, le tout doublé de plaintes au commissariat. Au total, PSA a déposé cinq séries de plaintes. Il y a eu, en plus, celles d'huissiers de justice et de son sous-traitant Geodis. Dans le protocole de fin de grève, la direction avait dû renoncer à l'ensemble de

ses plaintes et revenir sur les licenciements. Mais celles des huissiers et de Geodis courent toujours. Hypocritement, la direction se retranche derrière le fait que ces plaintes n'ont pas été déposées en son nom, alors qu'elles l'ont été sur ses ordres.

De plus, lors du retrait d'une plainte, la procédure continue quand même, jusqu'au classement sans suite du dossier ou à sa poursuite par le procureur

de la République. Les travailleurs d'Aulnay sont donc venus exiger l'arrêt des poursuites par l'État. La réponse du ministère a été qu'il ferait suivre aux procureurs les demandes des anciens grévistes mais qu'il ne pouvait pas ordonner le classement des affaires. Il pourrait cependant dire son avis, avec de fortes chances qu'il soit suivi.

Le gouvernement socialiste, comme le précédent, n'a pas levé le petit doigt pour s'opposer à la fermeture de l'usine d'Aulnay. Tout en le sachant bien, les anciens grévistes sont venus lui rappeler que les ouvriers qui défendent leur emploi ne sont pas des délinquants. Les

Rassemblement à l'Opéra.



vrais délinquants, dans l'économie capitaliste, sont ceux qui détruisent les forces de

production pour maintenir leurs profits.

Correspondant LO

• Poissy

Un débrayage qui a fait l'unanimité

Sur le site PSA de Poissy dans les Yvelines, vendredi 14 février, l'atelier d'emboutissage a été bloqué par une grève pendant plus de quatre heures.

Dans cet atelier où les rouleaux de tôles sont découpés puis emboutis pour fabriquer les carcasses des voitures, la direction n'a que le mot « sureffectif » à la bouche. Par tous les moyens, elle cherche à réduire les effectifs.

Alors, dans l'équipe du matin, quand l'annulation d'un jour de repos et donc des heures supplémentaires obligatoires ont été annoncées, la réaction a été unanime. Quasiment l'ensemble des cinquante salariés

de l'atelier présents ce matin-là a arrêté le travail : ceux qui sont sur les lignes de presse et les outilleurs. Tout le monde était déterminé à ne pas reprendre le travail tant que la direction ne revenait pas sur son annonce. C'est ce qu'elle a dû faire, en déclarant qu'elle convoquerait un comité d'entreprise exceptionnel le lundi 17 février.

Finalement, les séances de travail obligatoires prévues ont été complètement annulées, et la direction n'a même pas voulu les proposer au volontariat. Un succès pour les travailleurs !

Correspondant LO

• Saint-Ouen

La direction mise en échec

Dans toutes les usines du groupe PSA, la direction a tenté d'imposer le fractionnement des quatre semaines de congés d'été, au motif de faire des économies sur le coût des stocks et d'augmenter la flexibilité. Son but est de supprimer la quatrième semaine de congé en été, pour la placer en fin d'année, à la place de périodes souvent chômées ou pour l'éclater en journées dispersées.

Le problème pour le patron, c'est que cet objectif, affiché dans l'accord de compétitivité signé en octobre 2013, se heurte à une obligation légale. La loi le contraint à passer par le vote des délégués du personnel de chaque établissement pour autoriser le fractionnement des 24 jours de congés

d'été. Sous la pression des salariés, les délégués du personnel de Sochaux ont déjà voté contre ce fractionnement et maintenu les quatre semaines.

À l'usine de Saint-Ouen, la CGT avait informé les salariés depuis plusieurs semaines sur cette menace. Des rassemblements pour les quatre semaines ont réuni une centaine d'ouvriers début février. Et les travailleurs ont su faire comprendre aux syndicats leur opposition à ce vote. Cela a entraîné FO à se prononcer également contre le fractionnement, ce qui, avec la CGT, empêchait son adoption. Il faut dire que les élections professionnelles sont prévues en fin d'année.

La direction a tout essayé : pression sur les syndicalistes,

sur les élus, intoxic sur l'inutilité du vote, etc. Rien n'y a fait. Elle a été contrainte de faire une proposition de congés garantissant les quatre semaines de congés pour tous ceux qui les veulent.

À juste titre, les salariés considèrent ce résultat comme un point marqué contre la direction. Cela renforce ceux qui refusent l'accord compétitivité et qui se disent qu'on peut empêcher la mise en place des mesures anti-ouvrières qu'il prévoit. Et il y a de quoi faire, notamment contre les heures supplémentaires obligatoires non payées, le blocage des salaires, les mutations imposées, etc.

Correspondant LO

L'État offre 800 millions à la famille Peugeot

Mardi 18 février, les principaux actionnaires de PSA ont validé définitivement l'accord signé avec le constructeur automobile chinois Dongfeng et l'État français, qui apportent chacun 800 millions d'euros au capital de l'entreprise. Ceux-ci se retrouveront actionnaires à 14 %, à égalité avec la famille Peugeot qui se contente de mettre 200 millions d'euros et réussit donc à augmenter le capital de PSA sans débours grand-chose.

Cette augmentation de

capital n'a rien à voir avec les présumées difficultés financières du groupe. Il s'agit pour cette multinationale d'améliorer sa position dans la guerre économique permanente. Mais, dans cette période de crise et de financiarisation de l'économie, elle refuse d'utiliser ses propres capitaux, qu'elle préfère garder pour des opérations spéculatives plus immédiatement rentables. La famille Peugeot a donc exigé de l'État qu'il investisse dans son entreprise, et ses désirs sont devenus instantanément des ordres.

Pour justifier de tels cadeaux, Montebourg enfile sa marinière. « Nous avons pris

une décision de patriotisme économique », a-t-il affirmé. Il présente le constructeur chinois comme un prédateur contre lequel il faudrait protéger la pauvre petite entreprise française. Mais l'alliance avec Dongfeng n'est pas nouvelle. Depuis 1992, PSA possède des usines en commun avec ce constructeur, quatre aujourd'hui, pour produire des voitures destinées au marché chinois. La Chine est devenue le second marché de PSA, qui voudrait encore y augmenter ses ventes.

Quand Montebourg parle des engagements pris par PSA, il relaie juste les mensonges des Peugeot. Il présente la

promesse de produire un million de véhicules par an en France comme un progrès, alors que PSA produisait 1,23 million de véhicules en 2011. PSA s'engagerait à maintenir toutes les usines ? C'est oublier un peu vite que celle d'Aulnay est en cours de fermeture et qu'il n'y a aucun engagement sur les emplois. D'ailleurs 684 postes vont être supprimés à l'usine de Poissy en mars, suite à la fin d'une équipe de travail. Toujours à Poissy, la fermeture d'une ligne de montage complète est prévue en décembre 2014. Ce passage en une seule ligne de montage, dit monoflux, avait préparé la fermeture de l'usine

d'Aulnay.

Depuis longtemps, l'État est actionnaire à 15 % de Renault, et cela n'a jamais empêché le moindre licenciement, les milliers de suppressions d'emplois effectuées ces dernières années, ni même la fermeture d'usines comme celle de Vilvorde en Belgique en 1999. PSA est en train de supprimer 11 200 emplois sans rencontrer aucune opposition de la part du gouvernement. L'arrivée de l'État parmi les actionnaires de PSA n'apportera aucune garantie aux travailleurs. Ils n'auront que celles qu'ils sauront imposer.

Marion AJAR

• Hôpital Tenon Paris 20^e Manque de personnel, ça suffit !

Depuis le 4 février, le service de médecine interne de l'hôpital Tenon s'est déclaré en grève, en raison du manque cruel de personnel infirmier et aide-soignant. Ce service de 50 lits accueille des patients venant des Urgences, des personnes grabataires, dépendantes, en soins palliatifs ou atteints de drépanocytose, une maladie génétique qui touche le sang. 16 infirmières et 20 aides-soignants y assurent les soins, soit le personnel minimum requis par la direction toute l'année. Mais depuis quelque temps le mécontentement s'est amplifié : en effet, le service devant déménager dans un autre bâtiment de l'hôpital, la direction avait prévu de supprimer encore un poste d'aide-soignant.

La moitié du service se déclare gréviste. La principale revendication est l'obtention de personnel infirmier et aide-soignant pour éviter de devoir faire appel constamment à des remplaçants internes à l'hôpital ou intérimaires. On ne peut fonctionner ainsi de manière permanente.

Depuis le 4 février, les participants au mouvement mènent des actions d'information et de propagande pour imposer l'embauche de personnel. Des campagnes d'affichage ont été faites dans l'hôpital, pour informer et inciter à venir grossir le mouvement de colère, ainsi que des diffusions de tracts sur le marché, avec collecte de soutien pour pallier aux retraits de salaire, et des communiqués de presse.

Un tract a été distribué au service de médecine interne de l'hôpital Saint-Antoine pour l'appeler à rejoindre le mouvement, de même qu'une petite manifestation a été organisée à l'intérieur de l'hôpital et une assemblée générale le 13 février.

Pour l'instant, la direction a reculé sur la suppression du poste d'aide-soignant mais n'a proposé que des solutions provisoires insatisfaisantes.

Correspondant LO

• CHRU – Limoges

Le personnel refuse le « plan social »

Mercredi 12 février, plusieurs centaines d'hospitaliers se sont rassemblés devant le siège de la direction du CHRU de Limoges puis ont envahi les couloirs et le bureau du directeur général, pour lui signifier leur opposition à la réorganisation de l'hôpital prévue en 2014.

Les pôles d'activités sont complètement refondus, pour « une plus grande cohérence » selon la direction. En réalité, la suppression de lits va s'accroître et la direction réalise de grosses économies de personnel, par exemple en « mutualisant » le personnel de ménage entre plusieurs services. Elle a déjà commencé, en diminuant la durée journalière du travail, à supprimer les RTT chez les administratifs et essayé de l'imposer dans d'autres catégories. Trois nouveaux bâtiments ont vu le jour sans qu'aucun personnel supplémentaire soit prévu pour leur entretien. Enfin, la direction a annoncé qu'aucun

départ en retraite ne serait remplacé et qu'aucun CDD ne serait renouvelé.

L'ensemble des syndicats avait appelé le personnel à deux heures de débrayage et à se rassembler au moment de la tenue du comité technique d'établissement (CTE). Du coup, la direction a repoussé celui-ci à une date ultérieure. Mais débrayage et rassemblement ont été maintenus et le directeur a dû s'expliquer, devant un personnel nombreux et qui le serrait de près.

C'est une salve d'applaudissements, de la part du personnel tassé dans son bureau et dans le couloir, qui a conclu l'intervention d'un militant CGT : « *Restructuration, mutualisation, départs en retraite non-remplacés, CDD virés, ça vous écorche peut-être les oreilles, mais moi j'appelle ça un plan social comme ailleurs, et on ne se laissera pas faire !* »

Bien entendu, le directeur n'a rien voulu entendre et a réitéré son invitation « à



aller travailler dans les cliniques privées pour ceux qui ne seraient pas contents ». Il a expliqué que les besoins en personnel seraient comblés « *par redéploiement* ».

Devant l'attitude de la direction, il a été décidé de continuer la mobilisation sous la forme d'un sit-in de deux heures chaque semaine, d'abord dans le hall de l'hôpital principal Dupuytren, puis à tour de rôle

dans chacun des autres hôpitaux du CHRU (HME, Rebeurol, Le Cluzeau, Chastaingt).

Les manifestants se sont ensuite rendus en cortège jusqu'au hall d'entrée de l'hôpital Dupuytren pour s'adresser aux usagers en criant : « *Pour l'hôpital public, hospitaliers-usagers tous ensemble* », « *Pour nos conditions de travail, on lâche rien, demain on continue.* »

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique G. Daumezon – Fleury-les-Aubrais

La direction a dû reculer

Depuis près de deux ans, la direction de l'hôpital G. Daumezon de Fleury-les-Aubrais près d'Orléans, et l'ARS (Agence régionale de santé) voulaient imposer une « gestion du temps de travail » qui, sous prétexte de réduire la journée de travail, volait huit à dix jours de RTT par an au personnel, pour supprimer des postes !

Pendant tout ce temps, les assemblées générales et les grèves, les manifestations devant l'hôpital et à l'ARS, une expertise à la demande du CHS-CT se sont succédés, bloquant le projet de la direction. En décembre, les agents ont bloqué les accès de l'hôpital et se sont adressés à la population. Cette action avait permis un premier recul et la direction

avait dû geler le projet, en attente d'un audit. Mais, gel ne voulant pas dire retrait, les personnels et les syndicats CGT et SUD ont posé un nouveau préavis de grève reconductible à partir du 10 février.

Ce même jour, la direction annonçait par lettre que « *le projet de gestion du temps de travail est abandonné* », que « *les modalités de gestion des*

heures supplémentaires restent inchangées » et « *qu'aucune structure extra-hospitalière ne fermera* ».

Une assemblée générale joyeuse a pris connaissance des engagements de la direction. Les grévistes savent que c'est leur lutte qui leur a permis de ne pas revenir des années en arrière.

Correspondant LO

• Cliniques privées

Chantage à l'emploi

Pour protester contre les prétendus avantages concédés aux établissements publics, les cliniques privées ont décidé « la suspension du plan d'embauche de 3 000 personnes en 2014 » et de ne plus prendre de stagiaires infirmiers à partir du 1^{er} mars.

Comme ces stages sont obligatoires dans la validation des études et comme les cliniques accueilleraient un tiers des étudiants en formation, cette mesure aurait des répercussions graves.

Les patrons des cliniques privées font mine d'être les parents pauvres du secteur

hospitalier et reprochent à l'État de financer à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros les hôpitaux en déficit pour leur permettre d'annoncer un retour à l'équilibre. C'est se moquer du monde que de se présenter comme des Cosettes. Les 1 100 cliniques privées du pays, qui assument 34 % de l'activité hospitalière, accueillent plus de huit millions de patients par an et sont rentables. Il est significatif d'ailleurs que le secteur privé soit dominé par des grands groupes capitalistes, comme la Générale de santé, numéro un européen du secteur, qui gère 110 cliniques avec 16 000 lits et 27 000 salariés et fait un

chiffre d'affaires de plus de deux milliards d'euros.

Ces cliniques sont d'autant plus rentables qu'elles n'ont pas les mêmes obligations que le secteur public et travaillent en priorité dans des spécialités choisies. Ainsi le rapport de septembre 2012 de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) indique qu'elles assurent 54 % des soins en chirurgie et même 68 % en chirurgie ambulatoire, des secteurs particulièrement rentables.

Les patrons des cliniques annoncent aussi vouloir saisir l'Autorité de la concurrence pour protester contre la prétendue position dominante

des hôpitaux publics. C'est une mauvaise plaisanterie quand on sait qu'ils vont toucher 500 millions d'euros dès 2014 au titre du crédit d'impôt compétitivité, alors que les hôpitaux publics n'en toucheront rien, en tant qu'établissements à but non lucratif.

Les patrons des cliniques privées entendent bien rendre leurs cliniques encore plus lucratives. Pour cela, ils ne reculent même pas devant un chantage honteux sur l'emploi et la formation des élèves infirmiers. Pour eux, la santé est d'abord et avant tout une marchandise.

Cédric DUVAL

• SNCF – Villeneuve-Saint-Georges

La mobilisation a fait reculer la direction

Durant cinq jours, du lundi 10 au vendredi 14 février, entre 90 et 75 % des ateliers de maintenance chargés des voitures Corail, Théoz et TER Bourgogne étaient en grève, contre la suppression prévue en 2014 de 27 postes sur 175 et contre la réorganisation qui s'ensuivrait.

Jeudi 13 février, après l'échec des négociations avec la direction locale, les grévistes ont décidé d'aller interpellier la direction régionale située non loin de la gare de Lyon à Paris. Environ 70 d'entre eux ont envahi le hall du bâtiment pendant qu'une délégation était reçue. À la sortie, les

grévistes ont poursuivi jusqu'à la gare de Bercy, d'où partent les trains dont ils s'occupent. Après avoir brûlé quelques torches sur les voies et tiré quelques signaux d'alarme, ils sont retournés à Villeneuve.

Cette escapade parisienne ainsi que l'imminence des

vacances d'hiver ont provoqué une rencontre en urgence entre les directions locale et régionale. Le lendemain matin, le directeur d'établissement annonçait ses dernières propositions: 13 postes supprimés au lieu de 27, ni perte de salaire ni perte de jours de repos malgré la réorganisation des horaires, et une prime exceptionnelle de 70 euros versée aux grévistes pour compenser en partie la perte financière due à la grève. La reprise du travail a été

vote à l'unanimité le 14 février dans l'après-midi.

Les grévistes peuvent à juste titre être contents d'avoir su se mobiliser et d'avoir fait faire un petit recul à la direction. Pas plus à Villeneuve que dans le reste de la SNCF, les cheminots ne doivent accepter de payer les conséquences des baisses de charge ou de la course à la compétitivité.

Correspondant LO

• SNCF

Vous avez dit « service public » ?

Le torchon brûle entre la SNCF et la région Nord-Pas-de-Calais, qui a décidé de ne pas verser les 110 millions d'euros d'acompte dus pour l'exploitation des TER pendant les six premiers mois de 2014.

Elle se réserve le droit d'en faire autant pour les 140 autres millions à verser d'ici la fin de l'année. La région Nord entend ainsi protester contre

la réduction, à compter du 1^{er} février, des plages horaires d'ouverture d'une douzaine de gares. Le prétexte avancé par la SNCF est que, de plus en plus de clients prenant leurs billets par Internet pour les TGV ou utilisant des cartes d'abonnement pour les TER, les employés de ces gares seraient désœuvrés.

Ce n'est pas la première fois que la région Nord s'oppose à la SNCF. Elle l'avait attaquée en justice pour le prix du trajet

Paris-Lille en TGV, qui était non seulement très élevé mais variait de façon incompréhensible d'une heure à l'autre selon le taux de remplissage du train.

Outre le Nord, d'autres régions sont en conflit avec la SNCF, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Lorraine ou encore Provence-Côte-d'Azur, lui reprochant de ne plus assurer certaines dessertes. Elles dénoncent aussi les retards systématiques de certains trains.

L'État a reporté sur les régions le poids des subventions pour les trains régionaux. Le vice-président de la région Nord en charge des transports estime que celle-ci paye assez cher « pour que soit introduite une notion d'intérêt public ». Mais manifestement, pour la SNCF, c'est une notion d'un autre temps...

Cédric DUVAL

• Nantes

Les salariés de Chapitre occupent leur librairie

La librairie-papeterie Chapitre, au deuxième étage du magasin C & A, en plein centre-ville de Nantes, a fermé ses portes lundi 10 février, ainsi que l'espace France-Loisirs qui s'y trouvait. Vingt-deux autres magasins Chapitre sont concernés en France, avec au total 434 licenciements.

Comme dans d'autres villes, les 13 salariés du site de Nantes occupent la librairie jour et nuit et reçoivent le soutien des nombreux clients du magasin, de l'UL CGT et de militants politiques, comme ceux de Lutte Ouvrière. En revanche la candidate tête de liste PS pour les municipales ne s'est pas déplacée. Quand les salariés sont allés la rencontrer à sa permanence toute proche, elle leur a dit « ne pas être au courant du dossier ». Elle a pourtant mis l'emploi en priorité sur sa bannière municipale!

Les salariés, en majorité des femmes, se battent pour obtenir des indemnités décentes, alors que l'actionnaire Actissia



ne veut payer que le minimum d'indemnités légales, ce qui fait par exemple pour neuf ans d'ancienneté à peine trois mois de salaire.

Ces travailleurs sont d'autant plus en colère que France-Loisirs et le site Chapitre.com, qui fait de la vente en ligne, appartiennent aussi à Actissia qui

a généré 551 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012. Ils mettent aussi en cause Najafi, le fonds d'investissement américain qui est lui-même actionnaire du groupe Actissia et qui serait aussi responsable de ce désastre.

Comme le disait une employée, « de l'argent il y en a,

mais il ne sert pas à maintenir l'emploi et les salaires. Il sert à remplir les poches des actionnaires! »

Les travailleurs de Chapitre ont manifesté le 15 février en ville et se préparent à d'autres actions pour faire entendre leur colère et respecter leurs droits.

Correspondant LO

• L'ORÉAL Cheville-Larue

Les bénéfices grimpent... les salaires restent en rade

À l'occasion des négociations annuelles obligatoires, des rassemblements de salariés se sont tenus sur plusieurs sites de L'Oréal, ainsi qu'à Clichy, le siège de l'entreprise, à l'appel de la CGT.

À Cheville-Larue dans le Val-de-Marne, deux rassemblements ont eu lieu, les 6 et 13 février. Ceux qui se sont rassemblés étaient minoritaires, mais ils ont représenté l'opinion de la plus grande partie du personnel qui, dans les laboratoires et les bureaux, n'accepte pas la politique de la direction. Les embauches en CDI sont quasi nulles et les emplois en contrats précaires se succèdent chaque année, que ce soit en CDD, en intérim, en apprentissage ou en stage. Aucune annonce de création d'emploi n'a été faite. Quant aux salaires, ils stagnent. La direction prévoit 1,1 % d'augmentation générale au 1^{er} mars, avec un maximum de 50 euros brut, alors que tout augmente: TVA, impôts, transport, nourriture...

Dans le même temps, les profits sont en hausse, avec près de 3 milliards d'euros fin 2013 (plus qu'en 2008, début de la crise) et les actionnaires prévoient une augmentation de 8,7 % de leurs dividendes!

Jean-Paul Agon, le PDG, s'est exprimé très clairement dans la presse: « Quand vous générez beaucoup de liquidités, la première chose à faire est d'augmenter vos dividendes. C'est la manière la plus logique et la plus naturelle d'employer vos liquidités et c'est ce que nous faisons. »

Mais toute cette richesse vient du travail des salariés de L'Oréal, pas du Monopoly boursier auquel jouent les Bettencourt et les actionnaires de Nestlé.

Ceux qui se sont manifestés sont peut-être minoritaires aujourd'hui, mais ils finiront bien par entraîner les hésitants, les écœurés de la rapacité de la direction et des actionnaires.

Correspondant LO

• Assurances

Catastrophes naturelles et profits aux dépens des assurés

Avec l'année qui commence, les tarifs des compagnies d'assurances ont augmenté nettement plus que le taux de l'inflation. Parmi les explications mises en avant pour justifier ces hausses, il y a l'augmentation du nombre et du coût des catastrophes naturelles et des remboursements qui vont avec.



Les assureurs aimeraient, autant que possible, faire payer les assurés.

C'est un fait que les catastrophes naturelles, certaines peut-être liées au réchauffement climatique, ont doublé en nombre, aussi bien en France que dans l'ensemble du monde, en une trentaine d'années. Et le montant total des sinistres correspondants a été multiplié par plus de trois et demi durant la même période.

Les assureurs, qui remboursent les dommages, sont évidemment en première ligne dans cette affaire quand il y a des inondations ou des tempêtes. Ils voudraient qu'au moins leurs profits surnagent. Une idée qui se fait jour serait de ne plus rembourser systématiquement les dommages en cas de catastrophe naturelle. Actuellement, quand l'état de catastrophe naturelle est proclamé par les autorités, tout le monde a droit à l'indemnisation, que sa maison ait été construite, correctement ou à tort, dans une zone inondable. Un document de l'assureur AXA estime qu'il faudrait une « tarification fondée sur le risque », un peu comme le bonus-malus automobile. Et le président d'Allianz France déclare que « les assureurs devraient

pouvoir fixer le prix des garanties, par exemple, en fonction de l'application ou non des politiques de prévention des risques ». En clair, une habitation « mal construite », dans une zone inondable par exemple, pourrait ne plus être remboursée. Les assurances joueraient ainsi « un rôle de régulation à travers la prévention ».

Que des permis de construire soient délivrés de manière aberrante en zone dangereuse, c'est une évidence, et cela fait nombre de victimes et même des morts. Mais ce serait aux autorités de l'empêcher et non aux assureurs de « jouer un rôle de régulation » par le biais d'une sanction financière.

Les compagnies d'assurances souhaitent avant tout rembourser moins. Elles ne sont pourtant pas à plaindre. AXA réalise plus de 4 milliards de bénéfices, à l'échelle internationale, et Allianz frise les dix milliards, dont plus d'un milliard en France. Et ceux des autres compagnies sont à l'avenant.

Alors, les risques naturels ça coûte cher, sans doute, mais les profits des assureurs tout autant.

André VICTOR

• Contrôles sanitaires sur l'alimentation

Une passoire à fraudeurs

Il y a un an éclatait le scandale de l'entreprise Spanghero de Castelnaudary, qui avait acheté 42 tonnes de viande de cheval, via un trader néerlandais, à des abattoirs roumains, pour les inclure dans des plats surgelés en prétendant que c'était du bœuf.

Aujourd'hui, c'est la grosse coopérative bretonne Cooperl, n°1 du porc en France, employant 4800 salariés, qui est l'objet d'une enquête.

Cela concerne 1500 tonnes de viande de porc contaminée avec des bactéries salmonelles, mais vendues en Russie au prix de la viande saine entre 2010 et 2012. Des cadres de Cooperl auraient maquillé le résultat d'autocontrôles transmis aux autorités sanitaires. Cette escroquerie aurait rapporté un million d'euros et, à ce jour, on ne connaît pas de victimes recensées, bien qu'au-delà d'une certaine concentration la présence de salmonelles puisse causer des intoxications alimentaires.

L'idée que les industriels de l'agro-alimentaire pratiquent eux-mêmes les contrôles sanitaires sur leur production à la place des services de l'État est

évidemment de nature à tenter d'éventuels fraudeurs. D'autant plus que l'État a réduit au fil des ans ses propres moyens de contrôle. En dix ans, le nombre de contrôleurs de l'alimentation dépendant du ministère de l'Agriculture a baissé de 19 % et celui de la Direction de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) du ministère de l'Économie a chuté de 15 %.

Pourtant, lorsqu'ils sont faits, les contrôles révèlent assez fréquemment des anomalies, même si fort heureusement elles ne font pas toujours de victimes. Ainsi, en 2010-2011, 13 % de la viande fraîche de volaille était non conforme à la réglementation, de même que 17 % de la viande fraîche de boucherie, 21 % du lait et produits laitiers, et 25 % des produits à base de viande. Au regard de ces chiffres, on comprend que

baser la politique sanitaire sur l'autocontrôle des entreprises est potentiellement criminel.

En fait, l'État revoit les normes de contrôle sanitaire et les adapte à la baisse du nombre de contrôleurs. L'an dernier le nombre d'agents en charge des contrôles des établissements de restauration collective (cantines scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) a été fixé à 43 pour 110 271 établissements, soit plus de 2 500 par contrôleur. Quant aux établissements servant de la nourriture (restaurants, commerces, supermarchés, etc.), ce nombre a été fixé à 60 pour 371 631 établissements, soit plus de 6 000 par contrôleur !

Entre les profits que font certains industriels en trichant sur les normes et les économies que font les gouvernements en supprimant des postes de contrôleurs, la sécurité sanitaire de l'alimentation n'est pas vraiment une priorité, à part dans les discours. Il est vrai qu'en faire ne mange pas de pain...

Lucien DÉTROIT

• Essais atomiques

Les souvenirs emportés par les nuages radioactifs

L'armée française vient de déclassifier, très tardivement (54 ans après l'explosion !), certains documents concernant le premier essai nucléaire réalisé dans le Sahara. On y voit que le tir de cette première bombe, appelée Gerboise Bleue, a créé un nuage qui s'est étendu bien au-delà de l'immense Sahara, sur l'Afrique de l'Ouest, et aussi vers le nord jusque sur la Méditerranée, la Sicile et les côtes d'Espagne.

Évidemment, l'armée prétend que le nuage était tellement dilué que les risques étaient quasi nuls. Il n'empêche que plusieurs militaires qui ont assisté à ce tir, et aux suivants, demandent réparation pour des maladies qu'ils ont contractées depuis, presque toujours sans succès. Quant aux populations locales, nomades du Sahara, Algériens, habitants du Mali, etc., leurs plaintes ne sont même pas entendues.

La France s'est livrée alors à quatre essais aériens au Sahara, puis à treize essais souterrains, dont un qui a mal tourné, car il y a eu des fuites dans l'atmosphère.

Après quoi, avec l'indépendance de l'Algérie, l'armée française a plié bagage et s'est installée dans le Pacifique, en Polynésie. Elle y a procédé à 46 essais aériens et 147 souterrains. Là aussi, des militaires français et des populations locales ont été contaminés. Combien ? Il n'y a jamais eu de véritable enquête sur le sujet.

Par ailleurs la Grande-Bretagne et les États-Unis se sont aussi livrés à une débauche d'essais nucléaires.

Au total 322 essais ont eu lieu dans le Pacifique et en Australie, 175 dans l'atmosphère et 147 souterrains. On y a fait sauter l'équivalent de 11 795 fois la

puissance de la bombe d'Hiroshima ! Autant dire que bien des zones du Pacifique sont archi-contaminées. Et beaucoup d'anciens militaires et de populations sont victimes de la radioactivité.

Pour l'ex-Union soviétique, les choses sont moins précises. On crédite ce pays de 715 essais, en Sibérie, Kazakhstan, zones arctiques, avec leur lot de contaminations. Quant à la Chine, elle a fait 44 essais dans le Xinjiang, où il y aurait eu un nombre énorme de victimes.

Le petit coin de voile que soulève l'armée française est donc encore peu de chose. Mais l'armée reste toujours aussi réticente à livrer ses documents, encore plus à indemniser ses propres soldats, et ne veut même pas entendre parler d'indemniser les populations locales. Le scandale continue donc.

A. V.